VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 8 AVRIL 1936 — NUMERO 48

Adressez toute co[...]
"LA LIBE[...]
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Association d'Education des C.-F. du Manitoba.

LA CONVENTION DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DU MANITOBA

Elle se tiendra les mercredi, jeudi et vendredi 15, 16 et 17 avril, à l'Institut Collégial Saint-Josph — Programme des trois séances.

Voici le programme de la Convention des Instituteurs de langue française qui aura lieu à l'Académie Saint-Joseph, les deux soirées des 15 et 16 et l'avant-midi du 17 avril.

Mercredi 15

7 h. 30 p.m. — Inscription des membres.

Piano, Danse Hongroise, Brahms, 1er piano, Miles Jacqueline Gagnon, Denise Guyot; 2e piano, Miles Léa Dusseault, Corine Miron.

Allocution du président, M. J.-C. Fournier.

Bienvenue par M. Henri Lacerte, président général.

Causerie— Composition française du Cours Supérieur, R. P. Faure, S. J.

Choix du Comité de nomination.

Chant: La Fontaine, (Lamoureux) par les élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph, au piano Mlle Noëlla Raymond.

Jeudi 16 avril, 8 h. 15 p.m.

Piano — Soirées de Vienne, Schubert, Litz, Miles Lucienne Bouchard, Thérèse Lavoie, Anne-M. Cusson, Madeleine Bernier.

Causerie: Les responsabilités de l'instituteur catholique, Mgr Yelle.

Violon, Concerto No 7 (1er mouvement), C. de Beriot, M. Clelio Ritagliati. Au piano, Mlle Lucienne Bouchard.

Causerie: L'Histoire de l'Ouest canadien à l'école, M. Donatien Frémont.

Trio vocal, Mlle Yvonne Thorimbert, MM. Marc Meunier et Paul Dugal. Au piano, Mme E. Dugal.

O Canada.

Vendredi 17 avril 9 h a.m.

Rapport du Comité de nomination.

Election des officiers pour 1936-1937.

Leçon pratique: L'enseignement du catéchisme au Ve grade, par une religieuse de l'Institut Collégial St-Joseph.

Causerie sur l'enseignement du catéchisme, par M l'abbé Blais.

Le concours de français, — discussion générale.

LE PROJET D'UNE COMMISSION NATIONALE DU PLACEMENT

Une politique positive pour combattre le chômage — Sept commissaires nommés par le gouvernement s'occuperont de procurer du travail.

OTTAWA — Le ministre du Travail, M. Norman Rogers, a présenté en deuxième lecture, à la Chambre des Communes, le bill qui institue une Commission nationale du placement.

C'est la réalisation d'un engagement pris par M. King dès 1932. Il ne s'agit plus cette fois d'adopter une politique de chômage mais une politique de placement des chômeurs. Le gouvernement veut agir non plus dans un sens négatif seulement, en vue de la distribution de secours directs, mais dans un sens positif, en vue de procurer du travail aux chômeurs, de les mettre dans l'occasion prochaine de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

Pour cela, le gouvernement a besoin de l'aide et de l'appui de tout le monde, des gens du commerce, de l'industrie, de la finance, des services sociaux qui existent déjà, des organisations ouvrières. Il est temps plus que jamais d'attaquer le chômage sur le front tout entier de notre vie économique. D'où nécessité d'une commission nationale, qui commencera par faire une nécessaire enquête, par dresser comme le bilan de la situation.

Amélioration

Depuis un an, dit M. Rogers, la situation s'est légèrement améliorée. Les affaires ont repris un peu, le nombre des chômeurs secourus est en regression. Par exemple le nombre des secourus, qui était de 1,533,842 en février 1933, de 1,491,054, en février 1934, de 1,431,093 en février 1935, est de 1,310,420 en février de cette année.

Ce que comporte le bill

Sept commissaires constitueront la commission nationale du placement, tous désignés par le gouvernement fédéral et rémunérés par lui de la façon qu'il décidera ultérieurement. Le gouvernement désignera encore lui-même le président et le vice-président de la Commission dont le siège sera à Ottawa. Cela revient à dire que les commissaires devront habiter la capitale fédérale. C'est encore le gouvernement qui choisira le secrétaire et les autres fonctionnaires de la commission.

A noter aussi que le bill pourvoit d'une façon toute particulière au placement des femmes et au placement de la jeunesse.

CONGRÈS DE LANGUE FRANCAISE ET DE LITTÉRATURE À NEW-YORK

Ce sera le sixième du genre, organisé par la Fédération de l'Alliance française aux États-Unis et au Canada.

NEW-YORK — Les préparatifs pour le sixième congrès de langue française et de littérature qui doit avoir lieu ici les 16, 17 et 18 avril vont bon train et tout fait prévoir un succès complet. Ce congrès qui suscite beaucoup d'intérêt dans les cercles de langue française et les groupes américains francophiles, est l'oeuvre d'un comité d'organisation qui a comme président M. Frank- D. Pavey, le sympathique président de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis et au Canada.

C'est grâce à l'initiative de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis et au Canada que ces congrès de langue française ont été créés.

M. Frank-D. Pavey, qui est l'âme dirigeante de ce sixième congrès, est habilement secondé dans son travail par notre compatriote, M. Pierre-A. Bédard, directeur de l'Institut français, qui remplit les fonctions de secrétaire du comité d'organisation du congrès, dont les séances auront lieu dans les salles de cet institut, situées au No 22 est, 60e rue.

Les séances du prochain congrès seront d'autant plus intéressantes pour nos compatriotes canadiens-français que l'on vient d'annoncer qu'un de nos plus illustres littérateurs canadiens y prendra part. En effet, M. Bédard nous a confirmé que Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval de Québec, a officiellement accepté l'invitation du président de la Fédéraiton de l'Alliance française et président du comité d'organisation, M. Pavey, de prendre part à ce congrès. L'éminent littérateur canadien fera une communication au congrès sur le sujet du régionalisme littéraire français au Canada.

Un autre Cercle Molière se distingue à Edmonton

Edmonton a lui aussi, depuis quelque temps, son Cercle Molière. Il vient de se signaler en prenant part d'une façon brillante à un festival dramatique organisé par l'"Edmonton Little Theatre", où il a été proclamé vainqueur contre cinq autres cercles de langue anglaise. Les artistes ont interprété le second acte de la fameuse pièce d'Erckmann-Chatrian, "Les Rantzau". Le juge a loué en particulier le jeu de M. Alphonse Heryleux.

PARIS — Le rédacteur en chef du journal Révolution qui conseillait aux soldats français de fraterniser avec les allemands montant la garde sur le Rhin, a été mis en accusation pour "provocation à la désobéissance et à l'anarchie."

L'ALBERTA NE PAIE PAS SES OBLIGATIONS

C'est la première province canadienne à faire défaut —En désaccord avec Ottawa.

EDMONTON — Première province canadienne à faire défaut à l'échéance de ses obligations, l'Alberta s'est déclarée incapable de racheter deux émissions représentant un total de $3,200,000. Ces obligations étaient rachetables à Edmonton, Toronto et Montréal.

Le premier ministre de la province, M. William Aberhart, a annoncé simplement: "Nous n'avons pas d'argent. Je le regrette, mais nous sommes forcés de faire défaut."

Désaccord avec Ottawa

La province a fait défaut à la suite d'un désaccord entre le gouvernement albertain et le gouvernement fédéral. Celui-ci avait consenti à avancer les fonds nécessaires à l'Alberta, sous certaines conditions. Ces conditions furent repoussées par M. Aberhart et Ottawa refusa à son tour de faire le prêt.

La nouvelle du défaut de paiement a eu un effet immédiat sur le marché des obligations. Faibles à l'ouverture, les obligations ont subi une baisse marquée dans le cours de la matinée.

M. Aberhart a accusé le gouvernement fédéral d'avoir acculé sa province au pied du mur.

Conversion dangereuse

En plus de son refus de se soumettre aux conditions que lui impose le gouvernement, l'hon. M. Aberhart a fait savoir son intention de convertir les 160 millions de la dette de l'Alberta que détient le public, à des conditions jugées inacceptables par les financiers. Cette déclaration semble avoir déterminé le ministre des finances du Dominion à prendre l'attitude ferme que l'on sait.

L'EXÉCUTION D'HAUPTMANN

Le meurtrier de l'enfant des Lindbergh n'a fait aucun aveu avant de mourir.

TRENTON, N.J.— Bruno Richard Hauptmann, qui avait obtenu un nouveau sursis le 31 mars, a été exécuté vendredi soir, au pénitencier de Trenton, pour le rapt et le meurtre du bébé Lindbergh. Il ne prononça pas une seule parole depuis le moment où il pénétra dans la chambre d'exécution.

Hauptmann fut conduit dans la chambre d'exécution à 8 h. 41 et placé sur la chaise électrique à 8 h. 41½. Sa mort fut constatée à 8 h. 47½.

Le Dr Howard Weisler, médecin du pénitencier, annonça, après que six autres médecins eurent examiné le cadavre: "Cet homme est mort."

C'est ainsi que Hauptman a expié le crime dont il avait été trouvé coupable par un jury de huit hommes et de quatre femmes, le 13 février 1935. Le préfet du pénitencier prétend que, jusqu'au dernier moment, Hauptmann demeura confiant qu'un événement fortuit viendrait lui sauver la vie. Il resta courageux jusqu'à la fin.

Rien de ce qu'un homme peut convoiter — argent, sécurité pour sa famille, espoir d'être remis en liberté — n'a poussé le célèbre condamné à mort à révéler ce qu'il savait de l'affaire Lindbergh, à supposer qu'il en savait plus long que ce qu'il a voulu admettre.

147,660 immigrants de 1930 à 1934

OTTAWA — Le gouvernement a répondu à des questions du député de Portneuf, le Dr Pierre Gauthier, à propos de l'immigration.

De mars 1930 à mars 1934, il est entré au Canada 147,660 immigrants dont 73,846 d'origine britannique. Les autres plus forts groupes ont été: Allemands, 15,694; Français, 11,553; Polonais, 5,763; Israélites, 5,785.

Pendant cette même période, de mars 1930 à mars 1934, l'émigration du Canada vers les Etats-Unis a été de 70,322 personnes dont 59,912 étaient des sujets des Etats-Unis et 9,029 des sujets britanniques.

Le gouvernement n'a payé aucune subvention aux compagnies de navigation pour amener des immigrants chez nous pendant ces quatre années.

Nouveau Provincial des Oblats du Manitoba

Par décision du Très Révérend Père Th. Labouré, O.M.I., supérieur général des Oblats, le R. P. Edouard Lamontagne, O.M.I., recteur du Collège de Gravelbourg et professeur de théologie au Grand Séminaire Mazenod, est nommé provincial de la province du Manitoba, en remplacement du R. P. Josaphat Magnan, dont le terme d'office est expiré.

Les membres du conseil provincial sont: R. P. Josaphat Magnan, premier conseiller ordinaire et admoniteur; R. P. Joseph Brachet, deuxième conseiller ordinaire; R. P. Majorique Lavigne, premier conseiller extraordinaire; R. P. Maurice de Bretagne, deuxième conseiller extraordinaire; R. P. Alcide Normandin, économe provincial.

Nouvelles Brèves

VICTORIAVILLE, P.Q. — M. Camille Duguay, directeur de la "Voix des Bois Francs" et du "Nicolétain", est décédé dans sa 54e année.

QUEBEC — Mgr G.-E. Grandbois, curé de la paroisse de Saint-David, et le chanoine Cyrille Labrecque, directeur de la Semaine Religieuse, ont célébré leur jubilé d'argent sacerdotal.

TORONTO — Le premier ministre Hepburn a déclaré qu'il avait reconsidéré la décision prise en octobre dernier à l'effet qu'il se retirerait de la vie publique, à la fin de la présente session de la législature ontariene.

VICTORIAVILLE— Gérard Gouin, 22 ans, a été pendu à la prison d'Arthabaska pour le meurtre de Joseph Tardif, cultivateur de Saint-Valère, qu'il avait assassiné et volé sur une route déserte en octobre dernier.

QUEBEC — Au cours du mois de février 1936, on comptait 375,982 personnes qui recevaient des secours directs dans la province de Québec. Sur ce nombre, il y avait 69,703 chefs de famille et 294,764 personnes dépendant de ces derniers.

OTTAWA — Le ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, a quitté Ottawa pour Paris. Il profite du congé de Pâques pour se reposer et faire un voyage océanique. Il sera de retour pour la reprise de la session, vers le 20 avril.

OTTAWA — Le cabinet a autorisé un prêt de $1,300,000 à la Saskatchewan pour fins d'assistance-chômage en plus des octrois mensuels de secours pour le mois de janvier, février et mars cette année.

PARIS—Mme Marguerite Durand, femme de lettres qui joua un rôle important à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci dans le mouvement féministe, est morte.

JOHANNESBURG — Mgr Charles Cox, Oblat de Marie-Immaculée, doyen d'âge des évêques d'Afrique, évêque titulaire de Dioclée, ancien administrateur apostolique du Transvaal et du vicariat de Kimberley, vient de mourir, à l'âge de 88 ans, à Johannesburg, dans l'Afrique du Sud.

VIENNE — Quarante mille recrues seront appelées sous les drapeaux, en Autriche, par suite du rétablissement de la conscription. Cette mobilisation portera l'armée autrichienne à 70,000 hommes, sans compter les troupes d'assaut.

PARIS — Parlant à Avallon, M. Pierre-Etienne Flandin a dit que les sanctions contre l'Ialie devront être abolies le plus tôt possible. Il a dit aussi: "Hiler est un loup déguisé en agneau et ses offres de paix sont faites pour les besoins de la cause."

PARIS — Les socialistes ont rejeté une proposition des communistes tendant à une association des deux partis dans la lutte contre la guerre.

PARIS — Les chefs juifs du monde entier vont se réunir à Paris au mois d'août prochain pour débattre les moyens de combattre la vague d'antisémitisme qui, selon eux, balaye le monde entier à l'heure présente.

LES ITALIENS SONT AU BORD DU LAC TANA

Des négociations de paix seraient en cours — Les intérêts britanniques en Ethiopie.

Les troupes du général Starace, secrétaire général du parti fasciste, sont rendues au bord du lac Tana, qui est à 30 milles au sud de Gondar, ville que ces troupes ont prise il y a quelques jours.

M. Everett-A. Colson, citoyen des Etats-Unis à qui le négus a confié les affaires étrangères de l'Ethiopie, est parti d'Addis-Abéba pour Alexandrie, et des observateurs disent qu'il s'occupera de négociations de paix pendant son séjour en Egypte.

Le lac Tana, réservoir d'irrigation du Soudan anglo-égyptien, puisqu'il alimente le Nil bleu, a une grande importance pour la Grande-Bretagne. Cette importance, une commission gouvernementale britannique l'indiquait ainsi, dans un document secret qu'un journal romain a obtenu on ne sait trop comment, en février dernier: "Si l'Ethiopie disparaissait du nombre des Etats indépendants, le gouvernement de Sa Majesté (britannique) aurait à prendre des mesures pour la maîtrise du territoire du lac Tana et pour la jonction du lac et Soudan, au moyen d'un corridor".

A Rome des "personnages officiels" rappellent que le premier ministre Mussolini a promis de ne pas porter atteinte aux intérêts britanniques en Ethiopie.

LE FRANCAIS A LA RADIO

Une campagne véritablement organisée contre notre langue en 1933, dit M. Charlesworth.

OTTAWA — M. Hector Charlesworth, président de la Commission canadienne de la radio, a comparu devant le comité parlementaire chargé d'enquêter sur les choses de la radio.

Il n'y a eu, a-t-il dit, qu'une campagne de protestation organisée contre les programmes de radio-Etat, c'est à propos de l'émission de programmes français en dehors de la province de Québec. "Nous nous sommes alors rendu compte qu'il s'agissait d'une campagne véritablement organisée." Cela s'est produit en 1933.

Ces protestations contre les émissions françaises, c'est surtout au premier ministre d'alors, M. Bennett, ou à ses collègues du cabinet qu'elles étaient adressées.

A propos de ces mêmes protestations contre le français, M. Vincent Dupuis, député de Chambly-Rouville, a communiqué à ses collègues de la Commission une formule imprimée de protestations adressées apparemment à toutes les loges orangistes du pays.

Cette formule demande que l'anglais soit la seule langue admise à la radio. Le président de la Commission, M. A.-L. Beaubien, député de Provencher, dit que cette pièce méritait tout juste les honneurs du panier à rebuts.

La session a pris fin en Saskatchewan

REGINA — La session de la Législature provinciale a été prorogée le 1er avril; elle s'était ouverte le 6 février.

L'administration libérale prévoit un déficit de $371,077 pour l'année fiscale expirant le 31 mars 1937; les dépenses s'élèveront à $20,289,833 et les revenus à $19,918,756. Le premier ministre, l'hon. M. Patterson, a laissé entendre qu'une taxe de vente sera peut-être imposée au cours de la session prochaine.

Pour commémorer la mort de Champlain

ORILLIA, Ontario — Le 300e anniversaire de la mort de Samuel de Champlain, fondateur de la ville de Québec, qui a été le premier blanc à visiter cette partie du Canada, sera commémoré à Orillia, le 28 avril, par un banquet de bonne entente interprovinciale.

L'hon. Herbert Bruce, lieutenant-gouverneur d'Ontario et l'hon. juge Edouard Fabre-Surveyer, de Montréal, seront les orateurs de circonstance.

FÊTE PATRONALE DE LA LIGUE DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

Elle sera célébrée le jeudi 16 avril, à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg — Sermon par le R. P. Bourque, S.J., directeur de la Ligue.

C'est le jeudi 16 avril, que nous célébrerons notre fête patronale. Que cette solennité nous trouve nombreuses autour de notre "bannière"!... Que Notre-Dame du Sacré-Coeur soit honorée par ses Institutrices!... Préparons nos âmes à recevoir les grâces que Dieu nous réserve.

Quel encouragement pour nous de voir nos amis, nos bienfaiteurs priant dans l'accueillante église du Sacré-Coeur! Nous faisons une pressante invitation aux membres du clergé et aux communautés religieuses.

Programme

9 h. a.m. — Messe célébrée par le R. P. D. Jubinville, O.M.I., chapelain de la Ligue. Communion générale, autant que possible. Les élèves de l'école du Sacré-Coeur feront les frais du chant. Sermon par le R. P. H. Bourque, S.J., directeur de la Ligue.

Après la messe — Procession, offrande de fleurs et consécration à la Très Sainte Vierge.

A l'issue de la cérémonie, réception des Institutrices à la Maison St-André, 629, ave. McDermot, pour un petit goûter gracieusement offert par les membres du Conseil de la Ligue.

Que toutes les Institutrices se fassent un devoir et un plaisir de répondre à l'invitation, afin de pouvoir ensuite procéder aux élections des membres du Conseil.

M.-A. LAMARRE, Inst.,
Présidente du Conseil L.I.C.O.

M. HEPBURN PRÉSENTE LE BILL EN FAVEUR DES ÉCOLES SÉPARÉES

Une répartition plus équitable des impôts scolaires — "Ce bill est symbolique de l'esprit national", dit le premier ministre.

TORONTO — Le premier ministre Hepburn a présenté à l'Assemblée législative le projet de loi gouvernemental pour assurer aux écoles séparées une plus grande part du produit de l'impôt scolaire sur les sociétés d'affaires. Le projet veut que dans les cas où l'on peut connaître le nombre des actionnaires qui veulent alimenter la caisse des écoles séparées, l'Etat verse à ces écoles une partie du produit de l'impôt correspondant à la proportion que les valeurs de ces actionnaires constituent relativement au total des actions de leurs sociétés; c'est à l'actionnaire qu'il appartient d'indiquer à la société à quelle caisse scolaire il veut que son impôt soit versé. Quant aux autres cas, le projet veut que le partage du produit de l'impôt corresponde aux indications du registre de la propriété foncière quant à la volonté du contribuable. Mais il n'est pas question, dans le projet, de partager l'impôt scolaire sur les entreprises appartenant à l'Etat ou à la municipalité.

Esprit de justice

M. Hepburn a prononcé un discours dont voici un résumé: Si je ne comptais pas sur l'esprit de justice des Ontariens, je dirais que nous allons à la mort comme des gladiateurs. La loi projetée s'est longtemps fait attendre. Elle a pour but d'assurer un régime plus équitable à la minorité catholique romaine. L'ancien premier ministre Ferguson et le gouvernement Henry avaient pensé au problème qu'elle doit résoudre. M. Henry avait projeté de saisir les tribunaux de la question, mais les tribunaux auraient pu seulement se prononcer sur la validité de la loi en vigueur. Au lieu de s'attaquer au problème, le gouvernement précédent avait décidé d'accorder des subventions aux écoles séparées. Mais nous, nous avons résolu de régler la question au grand jour.

Si les écoles séparées disparaissaient

On a beaucoup parlé d'incursions que les écoles séparées pourraient faire dans la trésorerie. Mais abolir les écoles séparées, ce serait imposer à la trésorerie un fardeau intolérable, car il faudrait construire de nouvelles écoles. Le fardeau serait particulièrement lourd dans des villes comme Windsor et comme Ottawa, où il y a une forte population catholique romaine. La province appliquait la loi de 1868. Mais les temps ont changé. Aujourd'hui la moitié des valeurs imposables appartient à des sociétés d'affaires.

Juste compromis

Le gouvernement ne va pas aussi loin, sans doute, que le désirent les adhérents de l'école séparée; et sans doute, il va plus loin que ne le voudraient ceux qui ont une opinion contraire à celle des adhérents de l'école séparée. Nous croyons avoir établi un juste compromis.

L'Alberta, a affirmé M. Hepburn, possède une loi analogue à celle que nous projetons; même étant donné les opinions de son premier ministre en matière de finance, il est douteux qu'elle l'abroge. En Saskatchewan, une loi semblable à la nôtre en une certaine mesure a subsisté, bien que cette province ait eu, il y a quelques années, un gouvernement anticatholique.

Pas de préjugé religieux

J'espère que le présent projet de loi ne suscitera pas de querelle de religion en Ontario. Je n'ai pas de préjugé religieux.

M. Hepburn a terminé son discours en faisant appel à l'esprit de tolérance. Il a dit qu'il faut se rappeler l'oeuvre qu'ont accomplie les ancêtres en donnant l'unité au Canada. Notre province, a-t-il ajouté, peut certes faire autant que les autres provinces en matière de justice britannique envers une minorité. Ce projet de loi est symbolique de l'esprit national et je demande qu'on l'accepte dans cet esprit.

PROROGATION AUJOURD'HUI

Il est probable que nos députés pourront terminer leurs travaux de la session dans la journée.

Malgré les efforts du gouvernement pour terminer la session samedi, nos députés n'ont pu en venir à bout et ont dû siéger encore cette semaine. On espère que la prorogation sera pour aujourd'hui.

Par une majorité de 12, la Chambre a refusé d'accepter en seconde lecture un bill accordant une indemnité de $25 par mois aux membres de la Commission scolaire de Winnipeg.

Par 33 voix contre 7, elle a rejeté une résolution de H.-F. Lawrence, travailliste (Saint-Boniface), proposant l'établissement par le gouvernement pour chaque employé, dans le service public ou privé, une journée de huit heures et une semaine de cinq jours et demi.

Conseil de prêts

Sur une question du chef de l'opposition, le premier ministre Bracken a fait connaître que le gouvernement du Manitoba a approuvé le principe d'un conseil de prêts par l'intermédiaire duquel le gouvernement fédéral pourra fournir l'aide financière aux provinces, mais n'a pas consenti à y participer, même si un conseil de ce genre est formé, et n'a pas étudié les détails.

La R. P. à Saint-Boniface

La Chambre a adopté en deuxième lecture un bill présenté par H.-F. Lawrence, amendant la charte de la ville de Saint-Boniface de façon à réduire le nombre des quartiers de cinq à deux, à adopter le système de vote par la représentation proportionnelle et à élire un maire et huit échevins pour une période de deux ans. Ces dispositions ont été approuvées par les électeurs aux dernières élections municipales, mais le conseil de ville les a rejetées et a présenté un bill en faveur de la R. P. avec le maintien des quartiers actuels, que la Chambre s'est empressée de repousser. Ce deuxième bill a été présenté par le député de Saint-Boniface à la demande de certains contribuables et non du conseil de ville.

Rejeté une première fois par le comité des affaires municipales, le bill lui a été renvoyé de nouveau; ce qui ne l'a pas empêché d'être définitivement rejeté.

Le gouvernement a de nouveau déclaré d'une façon définitive qu'il ne fixerait pas le prix du pain à Winnipeg.

L'ENGAGEMENT D'ENTR'AIDE ANGLETERRE-FRANCE-BELGIQUE

Les trois pays viendront au secours les uns des autres, en cas d'une agression non provoquée — Réunion des états-majors.

LONDRES — Dans les lettres échangées vendredi, la Grande-Bretagne, la France et la Belgique s'engagent à s'entraider si l'une des trois est l'objet d'une agression non provoquée. Leurs états-majors doivent se réunir "bientôt" pour prendre les mesures nécessaires à l'exécution éventuelle de cet engagement. Mais la Grande-Bretagne, dans une seconde lettre, a pris soin de souligner qu'elle n'estime point du tout que les tentatives d'entente avec l'Allemagne ont échoué; elle a aussi souligné que les entretiens entre les états-majors ne doivent avoir aucun caractère "politique", mais ne porter que sur les questions "techniques", et que les mesures envisagées ne doivent avoir trait qu'à la période des négociations engagées avec l'Allemagne.

MM. Baldwin et Eden

Les entretiens auront lieu à Londres. Le premier ministre Baldwin et le ministre des affaires étrangères Eden ont donné des explications aux Communes au sujet des lettres et des entretiens. M. Eden, questionné notamment par M. Lloyd George, qui a déjà dit que les conventions entre états-majors peuvent faire aboutir à la guerre des situations qu'on pourrait régler à l'amiable, s'est efforcé de montrer que le gouvernement britannique a pris des précautions pour restreindre les entretiens projetés aux questions rigoureusement "techniques". Il a, d'autre part, fait remarquer que le gouvernement attache beaucoup d'importance aux contre-propositions du Reichführer. M. Baldwin, qui a parlé avant M. Eden, a dit notamment qu'il croit que la meilleure mesure à prendre à cette heure pour assurer la paix, c'est d'amener l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne à se consulter en vue de déterminer ce qu'elles peuvent faire pour raffermir la paix et faciliter le désarmement. Il a dit cela après que — fait à noter — un député travailliste, M. E. Shinwell, eut dit que les récentes propositions de l'Allemagne constituent une "réelle contribution" à l'oeuvre du maintien de la paix.

L'AUTRICHE REVIENT A LA CONSCRIPTION

Après le traité de Versailles, c'est le traité de St-Germain qui est mis au rancart.

VIENNE — La diète fédérale a adopté à l'unanimité une loi pour la mobilisation de toute la population, hommes et femmes, de 18 à 42 ans. Dans certains milieux, on dit que c'est tout simplement la conscription universelle. Dans les milieux officiels, on prétend que ce ne l'est pas, mais que la nouvelle loi n'est qu'une mesure simplement défensive.

Semi-officiellement, on déclare que la loi a pour but de mettre l'Autriche en état de se défendre contre toute agression, en même temps que de détourner le peuple des extrémistes politiques de gauche et de droite, pour le faire entrer dans le "front patriotique."

Les autres vont suivre

On croit, dans la capitale autrichienne, que la Hongrie, puis la Bulgarie vont suivre l'exemple d'abord donné par l'Allemagne, et donné aujourd'hui par l'Autriche, et qu'elles vont rétablir la conscription militaire, en jetant au rebut les derniers traités de paix.

On croit comprendre que l'Autriche, la Hongrie et l'Italie se sont entendues, à leurs récente conférence en Italie, sur le rétablissement de la conscription en Autriche.

La guerre a coûté à l'Italie $570,000,000

ROME — La campagne dans l'Est africain a coûté jusqu'à présent à l'Italie la jolie somme de 7,120,000,000 de lires, soit $570,000,000, dit un communiqué officiel. Ces chiffres représentent les dépenses depuis le 20 juin 1935, donc trois mois et demi avant le début des hostilités.

Au cours des deux derniers mois, le gouvernement italien a envoyé dans les deux zones d'opérations 90,000 soldats et ouvriers blancs et noirs, ce qui porte à 450,000 le total des effectifs fascistes en Afrique.

Les cinquante ans de l'Association Catholique de la Jeunesse française

PARIS — L'Association Catholique de la Jeunesse française célèbrera, le jour de la Pentecôte, le 50e anniversaire de sa fondation. Quatre cardinaux français, ainsi que les cardinaux-archevêques de Malines, Tolède, Posnan, Prague et Philadelphie, les archevêques de Beyrouth et de Kaunas, l'auxiliaire de l'arch. de Westminster, et le coadjuteur de l'arch. de Zagreb et 35 évêques français assisteront à cette célébration qui réunira aussi des délégations des associations de jeunesse catholique de tous les pays d'Europe.

Le général Jean-Baptiste Estienne décédé

PARIS — Le général Jean-Baptiste Estienne, inventeur des chars d'assaut français utilisés pendant la grande guerre, est décédé à l'âge de 75 ans. Il commanda une division de l'armée pendant la guerre et fut inspecteur général des chars d'assaut français. Il fut décoré de la grand'croix de la Légion d'Honneur.

Les audiences de l'après-midi supprimées au Vatican

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le pape Pie XI devra désormais éviter toute fatigue intellectuelle, selon le conseil de son médecin. Conséquemment, les audiences de l'après-midi sont supprimées.

Cependant, on précise au palais du Vatican que l'état de santé de Sa Sainteté n'est nullement alarmant.

Le Saint-Père a souffert d'un rhume au début de février, mais il s'en est vite remis.

Le prince Ruprecht a refusé de voter

MUNICH — L'ex-prince héritier Ruprecht de Bavière et sa femme furent au nombre de ceux qui refusèrent de voter aux élections générales. Lorsque des gardes d'assaut se présentèrent chez l'héritier d'un trône aujourd'hui disparu, pour lui rappeler qu'il n'avait pas encore voté, le prince, qui a 66 ans, refusa poliment de les suivre.

Situation toujours grave en Espagne

MADRID — Personne ne peut quitter l'Espagne sans fournir la preuve d'affaires urgentes à régler à l'extérieur ou sans motifs personnels graves. Le gouvernement a décidé de fermer sa frontière aux nationaux pour éviter une émigration en masse, à la suite des bagarres qui se multiplient à travers le pays, entre éléments de gauche et éléments de droite. Dans une province, les cultivateurs ont désobéi aux ordres du gouvernement, se sont partagé des terres et ont commencé à les cultiver.

La première fromagerie canadienne a été établie dans l'Ontario en 1864, et la première beurrerie de la province de Québec en 1873. La première écrémeuse centrifuge fut importée du Danemark en 1882, et l'organisation du service de la réfrigération par le Gouvernement canadien date de 1895.

MUD BRUNETEAU SE DISTINGUE DANS LA N.H.L.

Les journaux ont déjà longuement commenté le "[illegible]" de "Mud" Bruneteau lors de la rencontre sensationnelle des Detroit Red Wings et des Montreal Maroons, qui dura 176 minutes et 30 secondes. Les rédacteurs sportifs l'ont porté jusqu'aux nues et ont pour à jamais inscrit son nom dans les annales sportives de l'Amérique.

Pendant ce temps, nous, les amateurs de Saint-Boniface, nous jubilions en pensant: "Small Town Guy Makes Good!" Cette expression familière convient admirablement dans le cas de Bruneteau, car ceux qui l'ont connu intimement savent combien silencieusement il a franchi les premières étapes de sa carrière. D'un caractère affable, tant au jeu que dans la vie ordinaire, "Mud" a toujours eu l'estime des jeunes de St-Boniface. C'était un charme de voir sur la glace ce gracieux joueur, dont la performance adroite et honnête, aux yeux de certains spectateurs, resta parfois inaperçue à côté des poussées et des tactiques farouches des autres joueurs. Mais c'est son jeu net qui l'a fait valoir et les promoteurs n'ont pas hésité à lui faire apposer sa signature au bas d'un contrat très convoité. Combien d'autres aspirants auraient pu ainsi joindre les rangs des "money makers" s'ils avaient su couper court à leurs transports belliqueux et brutaux. Car depuis le pénible accident qui survint à Ace Bailey des Toronto Maple Leafs et qui faillit prendre une tournure fatale, il n'y a plus place pour les guerriers dans la N.H.L.

Au moment où cette chronique va sous presse, nous sommes heureux de noter que Bruneteau s'est distingué dans la première partie des finales dimanche soir en obtenant un "assist".

Durant son séjour à Saint-Boniface, Bruneteau a longtemps fait partie de l'école de hockey de Désiré Bélanger, et il est légitime que celui-ci soit fier aujourd'hui du succès de son ancien élève. Je suis sûr que Bruneteau a bénéficié de l'entraînement de Bélanger. Celui-ci est un entraîneur strict et tenace. Lorsqu'il est à la tâche, il ne badine pas avec ses recrues. L'année dernière, à cause de circonstances majeures, Bélanger se vit forcé à abandonner son poste d'entraîneur des Lions de Saint-Boniface. Son absence du club fut rudement sentie, et la saison de hockey touchait presqu'à sa fin, avec les Lions faisant une piteuse figure dans la position des équipes. A la demande des officiers, Bélanger reprit la direction du club, qui termina la saison sans perdre une partie et, en outre, retint le championnat de la ligue. C'est donc un record enviable que possède Bélanger, et bien que son club dut [illegible] [illegible] cette année devant les [illegible], il n'en demeure pas moins un entraîneur [illegible].

Les amateurs sont les [illegible] une autre apparition des "Pee Wees" et tous brûlent du désir d'assister à une rencontre avant la fin de la saison. Les rumeurs qui circulent laissent croire que nous les verrons à l'oeuvre sous peu, et gare aux retardataires qui espèrent toujours se procurer leurs billets le soir même de l'exhibition!

Après avoir décroché le trophée "Abbot Memorial" en deux parties consécutives, Saskatoon Wesleys, le meilleur club de hockey junior de l'Ouest, s'est mis en route vers l'Est à la conquête du trophée O.H.A. Memorial, emblème du championnat de hockey junior du Canada.

On a concédé la victoire aux Wesleys avant l'ouverture des hostilités et ce club a été reconnu comme le meilleur. Dans l'ensemble, Wesleys étaient plus solides et plus agressifs, et étaient constamment à l'assaut des buts d'Elmwood. Protégé par une faible défense, Fraser était appelé à faire des arrêts sensationnels. Dans sa défaite samedi dernier, le club local s'est couvert de gloire et a passé près d'un cheveu à égaliser les séries. Privés des services de leur pivot, Steve Latoski qui fut blessé à la première partie, les joueurs d'Elmwood ont lutté vaillamment, et il est étonnant qu'ils n'aient pu réussir à enregistrer au moins un point pendant que trois joueurs de Saskatoon siégeaient au pénitencier.

REFUS DE PROMETTRE DE NE PAS FORTIFIER LA RHÉNANIE

C'est la déclaration faite à Anthony Eden au nom de Hitler — Une conférence d'ambassadeurs français des principales capitales d'Europe.

LONDRES — Un refus catégorique de l'Allemagne de s'engager à ne pas fortifier, au moins pour un temps, la Rhénanie, a été communiqué vendredi au gouvernement britannique.

Cette déclaration est parvenue aux affaires étrangères quelques instants avant que le secrétaire des affaires étrangères Anthony Eden s'en fût à la Chambre des communes déclarer que la Grande-Bretagne, la France et la Belgique agiraient de concert si elles étaient attaquées par l'Allemagne, mais que le gouvernement britannique tenait à discuter les propositions de paix permanente faites par Adolf Hitler.

Conférence d'ambassadeurs

PARIS — La France enverra un plan détaillé de consolidation de la paix européenne en réponse aux dernières propositions de l'Allemagne.

Ce plan constituera un rejet catégorique des propositions allemandes, mais il fournira cependant une base de négociations directes entre la Grande-Bretagne (au nom des puissances de Locarno) et l'Allemagne.

Il est rapporté non officiellement que pour manifester son mécontentement de l'attitude allemande au sujet de la Rhénanie, la France pourrait accorder à son ambassadeur à Berlin, M. André François-Poncet, un congé prolongé. On dit d'autre part, qu'il est peu probable que M. François-Poncet reste à Paris au delà des quelques jours nécessaires pour préparer la campagne d'attitude française.

Ce bruit a couru comme arrivaient les ambassadeurs français rappelés des principales capitales de l'Europe.

Sarraut et Flandin se baseront sur les décisions prises au cours de cette conférence pour préparer une réponse aux propositions allemandes.

Les ambassadeurs de France convoqués sont: MM. Francois Poncet, de Berlin; Charles Corbin, de Londres; le comte Charles de Chambrun, de Rome; et Jules Laroche, de Bruxelles.

Jeune Scout de France délégué aux Etats-Unis

PARIS — Un jeune homme de quinze ans représentant 75,000 jeunes Français de sa génération est parti pour l'Amérique. Bernard Main de Boischière, scout de France, qui va aux Etats-Unis rendre la visite que vient de faire à la France le scout américain Richard Heslin, s'est embarqué à bord du paquebot "Peris" pour New-York.

MOSCOU — Le parti communiste publie un édit qui ouvre toutes larges les portes de l'étude et du travail à tout citoyen russe quelles que soient ses origines sociales.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

LETELLIER

Conférence

Une assistance assez nombreuse se réunit dans la salle municipale jeudi le 2 pour la conférence agricole annoncée. MM. les abbés Laurin et Roy étaient présents, ainsi qu'un bon nombre de paroissiens de Saint-Joseph.

Le cercle Saint-Norbert de l'A.C.J.C. assistait au complet.

M. le curé Laurin présenta le conférencier, M. Isidore Villeneuve, qui sut intéresser son auditoire par ses conseils pratiques.

Soulignant que c'étaient les jeunes acéjistes qui l'avaient invité, il dit aux parents qu'ils devaient encourager la jeunesse qui cherche à se renseigner et qui s'intéresse aux problèmes difficiles qui se présentent de plus en plus.

Le conférencier compara avantageusement le sort du fermier avec celui de l'ouvrier des villes, réduit depuis longtemps au chômage et dépendant en grande partie sur le secours pour ses besoins.

Tout fermier peut faire sa vie sur sa ferme, mais il peut faire plus en s'efforçant d'améliorer sa situation, en établissant un budget familial, en tâchant de produire la plus grande partie des choses nécessaires à la vie de sa famille: des produits laitiers, des oeufs, de la viande, des fruits qui peuvent être mis en conserve.

M. Villeneuve arriva ensuite à la partie de sa conférence traitant des mauvaises herbes. Il expliqua la perte qu'elles causent en prenant la place du bon grain et en usurpant la substance du sol. Surcroit de travail et dépenses additionnelles causées par les mauvaises herbes qui, par leur nature, se propagent plus rapidement que le bon grain, comme le prouvent des chiffres intéressants.

La culture rotative aide grandement à tenir les mauvaises herbes en échec, car si la destruction complète est presque impossible, il faut au moins les contrôler autant que possible.

Le conférencier appuya sur l'importance de semer du grain propre et de bonne qualité et expliqua les meilleures méthodes d'arriver à ces résultats.

M. Villeneuve ne put s'empêcher de parler de l'industrie laitière à laquelle il est lié depuis de nombreuses années. Il insista sur la production de lait de qualité supérieure pour répondre aux exigences du département de santé provincial.

Plusieurs questions furent posées au conférencier qui répondit à la satisfaction de tous. Des brochures furent distribuées.

Merci à M. Villeneuve pour cette conférence et pour les services qu'il rend toujours si volontiers à ses compatriotes.

Merci au directeur de la "Liberté" pour la publication de l'Historique de Letellier dans les pages de la "Liberté". Nous sommes certains que les abonnés locaux ont lu cette histoire de leur paroisse avec intérêt et qu'ils voudront la conserver pour l'avenir.

Partie de cartes

Les Dames de Sainte-Anne ont clôturé la série de partie de cartes dimanche dernier. L'assistance était nombreuse. Les gagnants des prix furent: Dames: 1er prix, Mme Odilon Bois; 2e, Mme R. Harrison; 3e, Mlle Lucile Fortier. Assiduité, Mme Napoléon Boiteau. Messieurs: 1er, M. A. P. Jarry; 2e, Paul Saurette; 3e, Wilfrid Breton. Assiduité, M. Herménégilde Bouchard.

VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 8 AVRIL 1936 — NUMERO 48

La pire détresse, pour un peuple, est de n'avoir pas reçu l'éducation dont il était digne.

René BAZIN.

LA LIBERTÉ

Les premiers droits, les droits antérieurs à tout droit, sont les droits des familles.

GUIZOT

Au matin de Pâques

Sur sa couche où elle ne pouvait trouver le sommeil, Véronique se redressa, écoutant: c'était bien le chant des coqs se répondant dans les campagnes; l'aube devait donc commencer à poindre, la nuit peu à peu allait se retirer, et il lui semblait qu'avec la venue du jour l'horrible cauchemar finirait. . . .

Elle s'étendit de nouveau, et, les yeux fermés, revit une fois de plus la scène qui depuis l'avant-veille absorbait toutes ses pensées. . . .

Une troupe de soldats escortant un homme livide, défiguré, exténué, succombant sous le poids d'une lourde croix. Autour, une multitude de visages chargés de haine, et de cette mer humaine déferlant sur le chemin conduisant au Golgotha, parvient le bruit tumultueux des injures et des vociférations.

Appelée sur la terrasse de sa villa par cette rumeur grandissante, tandis qu'avec ses servantes la jeune femme rangeait dans des coffres les étoffes précieuses sorties pour la célébration de la Pâque, elle avait regardé un instant, interdite. Ayant concentré toute son attention sur le condamné, elle reconnaissait en lui Jésus de Nazareth! Le matin même, la foule commentait à Jérusalem son arrestation dans la nuit; mais qui aurait pu penser qu'en si peu de temps on l'eût jugé, condamné et mis dans un tel état?

Son coeur se serra, des larmes voilèrent ses yeux; et comme le cortège avançait et passait devant sa demeure, brusquement elle descendit, tenant inconsciente dans sa main le voile de lin qu'elle portait la veille, au repas du soir. Elle ressentait le désir de s'approcher du prophète et de le voir encore une fois. Se faufilant entre les soldats étonnés de sa hardiesse, elle parvint jusqu'à lui. Devant l'immensité de ses souffrances attestée par ses multiples blessures et son impuissance à elle, simple femme, pour les soulager et attendrir ses bourreaux, elle tendit vers Celui qui allait mourir son visage sillonné de pleurs et ses mains tenant l'étoffe précieuse. Alors il s'arrêta un instant, détacha un de ses bras enserrant le bois de son supplice et essuya le sang et les souillures de son visage, naguère si beau, puis, lui rendant le voile, il reprit sa marche vers la mort.

La foule, impatientée de cet arrêt, et furieuse de la pitié de Véronique envers la victime, l'avait bousculée, frappée même. Celle-ci avait entendu le cri apeuré de ses servantes effrayées d'apercevoir leur maîtresse environnée par cette foule cruelle; après, elle s'était sentie tirée, portée, et arriva devant sa maison, serrant toujours convulsivement l'étoffe blanche marquée maintenant de taches sanglantes.

* * *

—Quand, vers le soir, son mari rentra, elle lui avait demandé, anxieuse:

—Il est mort?

—Hélas! oui, tout est fini.

—Mais, reprit-elle, il n'y a donc eu personne pour le sauver?

—Non, répondit-il, avec un geste d'impuissance, ses disciples, sauf un, l'ont abandonné; sa Mère est restée près de lui avec Marie de Magdala et quelques autres; mais que pouvaient-elles contre cette multitude?

—Et Jéhovah n'a rien fait pour le tirer des mains de ses ennemis? Pourtant, il se disait son envoyé, son fils; non, cela n'est plus croyable. . . .

Et depuis ces heures tristes, ce doute angoissant torturait son esprit. . . .

Souvent, la jeune femme avait craint la haine des prêtres et des membres du Sanhédrin contre ce prophète dont la parole soulevait les foules; elle pensait que peut-être un jour ils arriveraient à le chasser définitivement à coups de pierres et à l'exiler de Jérusalem; mais il finirait par triompher, puisqu'il s'appuyait sur le Tout-Puissant. Or, Dieu l'avait laissé périr, et de quelle mort! . . . Atroce, ignominieuse, celle des esclaves. Il n'était donc pas possible qu'il fût son fils, car quel père laisserait son enfant devenir ainsi le jouet des méchants! . . .

Avec son origine reconnue fausse, sa doctrine logiquement s'écoulait aussi, et Véronique en ces deux jours contempla avec douleur s'anéantir en elle le bel édifice construit avec les purs enseignements du Nazaréen! . . .

Seulement, en ce matin du troisième jour, elle pressentait que quelque chose surviendrait, lui rendant la confiance et la joie. . . . Elle ignorait comment. . . . et regardait souvent dans la demi-obscurité de l'aube le voile aux taches pourpres qu'elle avait placé, sans le déplier, à côté du rouleau des Saintes Ecritures. . . .

Enfin, la lumière grandit et pénétra dans la maison; alors elle se leva sans bruit pour n'éveiller personne et gagna la terrasse.

* * *

Le soleil, encore invisible, embrasait l'horizon des radieuses lueurs d'une merveilleuse aurore; au loin, le Golgotha apparaissait avec ses trois croix dressées, celle du milieu baignant dans la lumière. Du jardin montait l'enivrante odeur des lis et des roses; les oiseaux, dans les taillis, modulaient éperdus de joie leur cantique au Créateur; l'air était limpide comme au premier jour du monde, et la campagne paraissait si belle, qu'on aurait pu se croire au paradis terrestre!

Des pas précipités se dirigeant vers la ville passèrent sur la route; Véronique, en se penchant, aperçut deux soldats romains, à la démarche pressée, anxieuse; un moment, elle écouta le bruit décroissant du cliquetis de leurs armes. . . . ensuite, elle reconnut dans un groupe de femmes venant aussi de la campagne, celles qui suivaient le Prophète; elles paraissaient animées, joyeuses; l'une, en passant sous la terrasse, annonça, la tête levée:

—Il n'est plus dans le tombeau, il est ressuscité!

Au bouleversement total que cette parole produit en elle, Véronique comprend que c'est cela que tout son être attendait. A l'immense joie de savoir Jésus victorieux de ses ennemis s'ajoute la certitude qu'il n'a trompé personne. Oui, puisqu'il est ressuscité, vivant, tout son enseignement est vrai! Aussi, avec quelle joie son âme accepte de nouveau les paroles du Maître entendues jadis, sur le royaume des cieux, l'amour du prochain, la pureté du coeur!

Revenue dans sa chambre, elle porte à ses lèvres avec le plus grand respect et profond amour le voile précieux, puis elle le déplie.

Eclairée par le soleil de Pâques montant à l'horizon dans toute sa splendeur, l'étoffe apparait lumineuse et transparente; sur la trame fine se dessine le visage doux et triste de l'Homme-Dieu, et tandis que, saisie par ce nouveau prodige, Véronique prosternée contemple et adore, elle entend son Sauveur lui dire, comme aux deux disciples sur la route d'Emmaüs, et, dans la suite des âges, à tous les chrétiens angoissés et interrogatifs devant ses souffrances: "Ne fallait-il pas que le Christ souffrit toutes ces choses et qu'il entrât dans sa gloire?"

A. L.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Héros ou crapule?

Le Devoir (Lucien Desbiens):

L'affaire Hauptmann est sans doute le plus criant exemple de jaunisme qu'ait donné l'Oncle Sam depuis de nombreuses années. Jamais encore criminel (puisque la justice américaine en a jugé ainsi) n'a été présenté sous des traits d'abord plus antipathiques et ensuite plus sympathiques que ne l'a été Hauptmann dans toute une presse. Jamais aventurier louche — Hauptmann a avoué lui-même qu'il avait été condamné plusieurs fois pour vol — n'a été plus honni, et ensuite plus chéri de la populace.

Si la justice américaine n'avait été si boiteuse, si caduque, si indécise, si lente, Hauptmann serait-il devenu pour les milliers de gens friands de sensation une sorte de surhomme? Certes non. Il n'eût pas suscité plus d'intérêt ni plus de sympathie qu'un criminel ordinaire.

Avec cette manie qu'ont les journaux américains, — et certains grands quotidiens de Montréal — de s'apitoyer incongrument sur les criminels, de peser toutes leurs larmes intéressées, d'évaluer la pâleur de leur teint et de les blanchir parce qu'ils manquent d'appétit le jour fixé pour l'exécution, il n'y a plus de justice possible. Le public perd la notion du bien et du mal. Il oublie volontiers la victime et se pâme d'admiration devant la crapule changée en surhomme pour servir les intérêts de la presse à sensation.

Car, au fond de l'interminable affaire Hauptmann, que voit-on, sinon la grimace mercenaire de la presse jaune la plus sordide?

Le "soviet" des fonctionnaires

Le Droit (Charles Gauthier):

M. Albert Rioux écrit dans le "Devoir" de mardi: "Chaque fois qu'une place devient vacante à Ottawa, le ministère intéressé stipule les aptitudes requises des candidats éventuels. Par conséquent, ce n'est pas la Commission du service civil, mais le ministère intéressé qui est responsable des accrocs faits à nos droits. Or il existe dans chaque ministère une espèce de "soviet" de ronds-de-cuir qui surveillent le fromage et en font la distribution. Ce "soviet" se compose de trois ou quatre fonctionnaires supérieurs, anglo-saxons et le plus souvent nés à l'étranger. Ce sont ces gens qui complotent dans l'ombre pour nous brimer odieusement. On ne finirait pas d'énumérer le nombre de postes avantageux que ce family compact a enlevés aux Canadiens français."

Ces remarques partent d'une observation contrôlée des agissements de certains fonctionnaires, nous n'en doutons pas. Elles correspondent d'ailleurs à ce que nous avons nous-mêmes observé ou appris de sources diverses mais dignes de foi. Nous ne serions cependant pas prêt à absoudre de tout délit la Commission du service civil. Car il n'est pas prouvé que certains personnages de la Commission, ou touchant de très près à la Commission, ne fassent pas partie d'un "soviet" supérieur chargé d'écarter nos candidats quand les "soviets" des ministères ne réussissent pas leur besogne aussi complètement qu'ils le voudraient. Ceci, non pas pour diminuer la force des remarques de M. Rioux, mais pour compléter ces dernières. La situation dans les différents ministères nous apparait ainsi: au premier échelon, un "soviet" de fonctionnaires; au second échelon, un "soviet" supérieur composé de fonctionnaires occupant des positions-clef et de fonctionnaires de la Commission du service civil; au troisième échelon, les ministres eux-mêmes qui savent intervenir quand échouent les démarches des subalternes. Certains fonctionnaires supérieurs jouent en tout temps des rôles néfastes à notre égard.

Mgr Provencher et son temps

M. Frémont le suit dans le détail de sa rude existence. Sans jamais tomber ni dans le trivial ni dans la platitude, il enregistre ses actes et ses paroles avec cette sympathie qui, tout en maintenant les droits de la vérité objective, réchauffe l'élan de la narration. Il sait choisir les faits capitaux et vers eux il dirige toutes les suggestions, les réalités et les espérances de cette magnifique histoire.

Cette biographie de Mgr Provencher est un des meilleurs livres de l'année. C'est avec une joie immense que je transcris ce voeu du distingué préfacier, Mgr Yelle: "Je souhaite que chaque famille qui sait le français, non seulement au Manitoba, mais dans le Canada tout entier, se procure votre livre et le lise."

Carmel BROUILLARD, O.F.M.
(Le Canada)

"Mgr Provencher et son temps" est en vente aux bureaux de la "Liberté" et dans les librairies françaises au prix de $1.00 l'exemplaire.

LA CAUSE DE Mgr DE MAZENOD

La figure du saint évêque de Marseille, fondateur de la grande famille missionnaire des Oblats de Marie-Immaculée, a trop de relief parmi les causes de béatification actuellement en cours pour que nos lecteurs ne se réjouissent pas de son décret d'introduction, dont voici la traduction:

Laissez-vous aller à l'étonnement, ô cieux. Portes du ciel, entrez dans une désolation extrême: car mon peuple a commis un double méfait: ils m'ont tourné le dos, à moi, source des eaux vives, pour se creuser des citernes crevassées, incapables de retenir l'eau. Tu as brisé mon joug, tu as rompu mes liens et tu as dit: "Je ne servirai pas." (Jér., II, 12, 13, 20).

Ces véhémentes paroles du prophète sont une peinture saisissante de l'état misérable des peuples qui, ayant laissé Dieu de côté, courent après les vanités, tombent dans toutes les erreurs et en arrivent finalement au dernier degré de la dépravation. Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, deux erreurs en particulier s'étaient glissées sournoisement dans le coeur de la noble nation française: le jansénisme et le gallicanisme. Celui-là, se faisant une idée erronée de la bonté divine, dressait contre le Dieu Charité sa doctrine sacrilège et ouvrait ainsi toute grande la voie à l'athéisme; celui-ci, prétendant soumettre au pouvoir séculier l'autorité déléguée par le Christ à son Eglise, la réduisit du coup à néant. "Tu as rompu mes liens et tu as dit: Je ne servirai pas."

D'autre part, les élucubrations des encyclopédistes, en parant du vernis d'une fausse science les conclusions naturelles de ses erreurs, avaient ébranlé jusqu'aux fondements non seulement de la société religieuse, mais encore de la société civile. On sait les excès qui en furent la conséquence, surtout en France, à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle: massacres, perturbations de toutes sortes, calamités, tous ces maux que l'histoire nous montre s'abattant sur cette noble nation ne justifient que trop la parole du prophète: "Il est mauvais, il est amer d'avoir délaissé le Seigneur ton Dieu et de n'avoir de moi aucune crainte, dit le Seigneur, le Dieu des armées." (Ib. 19).

Dans le but de porter remède à de si grands maux, la divine Miséricorde daigna susciter, pour l'arracher à sa misère, au sein même de ce peuple généreux, quelques hommes qui, personnellement ou par leurs fils spirituels, réaffirmeraient dans leurs enseignements la vraie foi, et par leur charité, manifestée à la fois, en paroles et en actes, remettraient en lumière l'image réelle de la divine Bonté. L'homme remarquable dont il s'agit en ce moment d'introduire la cause de béatification est une preuve palpable de ces intentions miséricordieuses du ciel.

Une enfance pieuse

Charles-Joseph-Eugène de Mazenod était de grande naissance. Son père s'appelait Charles-Antoine et sa mère Marie-Rose-Eugénie de Joannis. L'enfant naquit à Aix-en-Provence le 1er août de l'an du Seigneur 1782, et il reçut le baptême le lendemain de sa naissance. Ses parents eurent à coeur de lui donner une formation foncièrement pieuse, et dès ses premières années on remarqua chez lui une charité singulière pour les pauvres, dont certains traits nous ont été conservés. Il leur distribuait du pain et de l'argent, il se privait en leur faveur de son repas, il allait jusqu'à troquer ses propres vêtements contre leurs haillons de miséreux. Une pureté angélique se reflétait sur son visage, transparaissait dans son attitude, se dégageait de sa démarche. Il avait en horreur le mensonge, et s'il lui arrivait de commettre quelqu'une de ces fautes qui échappent aux enfants, il n'hésitait pas à en faire l'aveu public.

A ces dispositions heureuses et à ce goût de la piété s'alliait en lui un caractère solide et bien trempé, dont il veilla à contenir les excès et qu'il emploiera toute sa vie à faire les plus grandes choses pour la gloire de Dieu. Déjà possédé du zèle des âmes, il se plaisait à reproduire, devant les familiers, les cérémonies saintes et à leur adresser des homélies de sa façon du plus haut d'une estrade improvisée.

Quand la Révolution française eut éclaté, le père d'Eugène, pour se soustraire à la persécution, s'expatria secrètement à Nice, dans le Var, où Eugène, en 1791, vint le rejoindre avec son oncle. A peu de temps de là, l'enfant reprit, au collège des Nobles de Turin, ses études littéraires interrompues et ne tarda pas à se placer à la tête de sa classe. Le Jeudi-Saint de 1792, il fit sa première Communion, et deux mois après il reçut le sacrement de confirmation. En 1794, la famille de Mazenod se transporta à Venise, et dans cette ville, grâce avant tout au dévouement d'un prêtre, Barthélemy Zinelli, le petit Eugène fit de nouveaux progrès dans la science comme dans la piété et commença à sentir les premiers appels divins au sacerdoce. Trois ans plus tard, il émigra avec les siens à Naples, puis à Palerme, laissant partout après lui les plus beaux exemples de vertus.

En 1802, il rentra dans sa patrie, et tout en administrant les biens patrimoniaux qui n'avaient pas disparu dans la tourmente, il se consacra aux oeuvres de charité et à l'étude de la religion. Sûr désormais de sa vocation ecclésiastique, il entra, en 1808, au Séminaire parisien de Saint-Sulpice, et sous la sage direction de l'abbé Pouget-Duclaux, qui jouissait d'un grand renom de sainteté, il s'y prépara au sacerdoce qui lui fut conféré le 21 décembre 1811.

Parmi les hommes de marque qui, en ce temps-là et dans ce même Séminaire, s'adonnaient à l'étude et à la piété, qu'on nous permette de signaler Charles de Forbin-Janson, futur évêque de Nancy et fondateur de cette pieuse oeuvre de la Sainte Enfance qui a ouvert à des milliers et à des milliers d'enfants la porte du paradis. S'étonnera-t-on qu'entre Eugène et lui se soient noués des liens d'une sainte amitié?

De retour à Aix, il se livra, avec



MGR. de MAZENOD

les résultats spirituels les plus consolants, à la prédication de la divine parole et à tous les autres ministères du prêtre, plus particulièrement auprès des prisonniers. Les ravages de la peste n'arrêtèrent pas son zèle, le mal le mit lui-même à la porte du tombeau; mais tout son désir était de mourir martyr de la charité.

Fondateur des Oblats

Conscient des nécessités spirituelles des populations, il songea à fonder, pour y répondre, une Société de missionnaires et, de fait, de concert avec le prêtre de sainte mémoire, Henri-François de Paule Tempier, et trois autres compagnons, il en posa les bases, le 25 janvier 1816, en émettant, avec le prêtre dont on vient de parler, les trois voeux de la religion, le Jeudi-Saint de cette même année. L'abondance des fruits que le fondateur et ses compagnons retiraient de leurs expéditions apostoliques porta en dehors des limites du diocèse le nom de la Société, et ne contribua pas peu à son accroissement. Des Constitutions furent donc écrites et en conformité avec leurs prescriptions, les membres prononcèrent les trois voeux d'obéissance, de chasteté et de persévérance, auxquels, trois ans plus tard, vint s'ajouter le voeu de pauvreté. En 1825, la Société prit le nom d'Oblats de Saint-Charles, nom qui fut changé en celui d'Oblats de Marie-Immaculée par Léon XII d'heureuse mémoire, lorsque, en 1826, il donna son approbation à la famille naissante.

Sur ces entrefaites, l'oncle d'Eugène, Fortuné de Mazenod, devenu évêque de Marseille (1823), fit de son neveu son vicaire général, et assuma de la sorte la protection de la nouvelle Congrégation. En 1832, Grégoire XVI nomma le fondateur évêque titulaire d'Icosie et auxiliaire de Marseille; enfin, quand, en 1837, Fortuné de Mazenod donna sa démission, ce fut Eugène qui recueillit la succession.

Evêque de Marseille

Devenu évêque de Marseille, il imprima une nouvelle impulsion à l'oeuvre qu'il avait déjà inaugurée comme vicaire général, et ramena tout son diocèse à une vraie vie chrétienne. Impossible d'énumérer tout ce qu'il a accompli à la tête de ce vaste diocèse, durant les vingt-quatre années qu'il y a travaillé, tout ce qu'il a entrepris et enduré pour les droits de l'Eglise et pour le salut des âmes confiées à sa sollicitude; à l'exemple des apôtres, il se réjouissait des opprobres qui étaient infligés pour le nom de Jésus. En vérité, que de durs combats il eut à livrer aux erreurs jansénistes et gallicanes, pour la gloire du Sauveur! Le premier il introduisit en France, pour détrôner les rigoristes, la doctrine de saint Alphonse de Liguori; les doctrines de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie et des prérogatives du Pontife romain, de son infaillibilité entre autres, trouvaient en lui un vigoureux défenseur; il a voulu que ses fils n'aient d'autre croyance et d'autre enseignement que les siens, sur ces points d'une importance capitale, et c'est l'héritage précieux qu'il a tenu à transmettre à sa Congrégation.

Le soin si vigilant qu'il apportait à l'administration de son vaste diocèse allait de pair avec celui qu'il déployait dans le gouvernement de la Congrégation des Oblats. Tout le monde se demandait comment un homme accablé de tant de soucis et d'un âge déjà avancé pouvait mener de front, à travers les années, qui se succédaient, cette double responsabilité si grave.

Il eut à coeur d'amener de bonne heure les enfants à la sainte Table; l'Action catholique, comme nous l'appelons aujourd'hui, a eu en lui, dès 1848, un véritable précurseur; il favorisa les retraites spirituelles à l'usage des fidèles; il donna largement aux pauvres, se faisant le plus pauvre de tous. Dans le but d'assurer aux clercs l'éducation dont ils avaient besoin, il confia aux Oblats de Marie-Immaculée la direction de son Séminaire diocésain. Il déploya le plus grand zèle pour ajouter à la beauté du culte divin.

Et ce n'est pas sans raison qu'on peut appliquer au serviteur de Dieu les paroles dites par l'Esprit-Saint de Simon, fils d'Onias (Eccl. 50): "Le grand prêtre qui étaya la maison prit soin de son peuple et le préserva de la ruine. Comme un soleil resplendissant, il brilla dans le Temple de Dieu.

Sous son habile et prudente direction, la Compagnie des Oblats s'est répandue dans le monde entier et amoncelle partout de beaux fruits de salut. Depuis sa mort, l'extension de cette famille a pris des proportions de plus en plus amples, et aujourd'hui, soit dans les régions glacées de l'Amérique septentrionale, soit sous les feux des continents africains ou des îles asiatiques, ses missionnaires, brûlants de l'amour du Christ, jaloux de renouveler les généreuses audaces de leur Père, ne reculent devant aucune fatigue, pour propager autour d'eux la foi chrétienne.

Mais déjà la couronne de justice attendait un tel homme.

Le 21 mai 1861, réconforté par les derniers sacrements et muni de la Bénédiction apostolique de Pie IX, tandis qu'on récitait autour de son lit d'agonie le Salve Regina, aux paroles O Clemens, O Pia, O Dulcis Virgo Maria, le moribond leva les yeux au ciel et rendit le dernier soupir.

Vers les honneurs de l'autel

Le renom de sainteté qu'il s'était acquis pendant sa vie ne fit que croître après sa mort. Pie IX, de sainte mémoire, informé de son décès, écrivit à son sujet: "Nous sommes profondément affligé de la mort de ce prélat qui, distingué par son rare amour de la religion, sa piété et son zèle sacerdotal, s'honorait encore au plus haut degré par sa fidélité, son attachement et sa respectueuse obéissance pour nous et pour cette Chaire de Pierre."

Pour bien des raisons, les procès durent être différés jusqu'aux années 1926-1929, époque à laquelle se tint à Marseille le principal, suivi des procès sur commission rogatoire tenus par les curies ecclésiastiques d'Aix, d'Avignon, de Bordeaux et de Paris.

A la date du 22 mai 1935, la Sacré Congrégation des Rites, après examen des écrits, porta ce décret: "Rien ne s'oppose à ce que la cause suive son cours." Entre temps, 219 lettres, dites postulatoires, étaient adressées au Très Saint-Père, émanant de 20 cardinaux, de 175 archevêques et évêques du monde entier, d'un certain nombre d'Abbés et de Généraux d'Ordres, du Chapitre de Marseille, des Universités de Lyon, d'Angers, de Lille, de Washington, etc.

De la sorte, toutes les exigences du droit ayant été satisfaites, sur la demande du R. P. Ferdinand Thiry, postulateur général de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, dans l'assemblée ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, tenue le 14 janvier de cette année-ci, l'Eme et Rme cardinal Janvier Granito Pignatelli di Belmonte, évêque d'Ostie et Albano, ponent ou rapporteur de la cause, a proposé à la discussion de ses collègues, la question suivante: An signanda sit Commissio Introductionis Causae, in casu et ad effectum de quo agitur? Et les Emes et Rmes Pères les cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites, après avoir entendu l'exposé du cardinal ponent, recueilli aussi les suffrages écrits des prélats de l'officialité, pris ensuite l'avis donné de vive voix et par écrit du R. P. et seigneur Salvatore Natucci, promoteur général de la Foi, ayant enfin tout bien pesé et considéré, ont répondu affirmativement, c'est-à-dire que la Commission d'introduction de la cause peut être signée, si tel était le bon plaisir de Sa Sainteté.

Le lendemain, sur le rapport qui lui en a été fait par S. Em. le cardinal préfet soussigné, Sa Sainteté, confirmant le rescrit de la Sacrée Congrégation, daigna signer la Commission d'introduction de la cause du serviteur de Dieu Charles-Joseph-Eugène de Mazenod.

Camille, card. LAURENTI,
préfet de la S. Cong. des Rites.
Alphonse CARINCI,
secrétaire de la S. Cong. des Rites.

CONVERSION DE LA DETTE ALBERTAINE

Elle sera convertie en obligations perpétuelles qui paieront un intérêt de 2½ p.c. au moins.

EDMONTON — L'Assemblée législative de l'Alberta a voté en deuxième lecture le bill qui autorise la conversion forcée de la dette albertaine. Le bill autorise la conversion de toute la dette provinciale de $160,000,000 et l'émission d'obligations perpétuelles qui paieront un intérêt de pas moins de 2½ p.c.

Le chef conservateur, M. D.-M. Duggan, a averti le gouvernement des dangers que comporte cette mesure: la consolidation de notre dette, dit-il, doit être partie d'un plan national de toutes nos dettes publiques, ou nous nous exposons à la faillite. Un amendement libéral, présenté par M. L.-A. Giroux, a été rejeté par un vote de 50 à 6 et le bill lui-même a été adopté sur division.

L'Assemblée législative a aussi voté en troisième lecture la loi de rappel qui concède aux électeurs d'un comté le droit d'annuler l'élection de leur député par voie de pétitions s'il ne leur donne pas satisfaction.

Réponse de M. Dunning

OTTAWA — Le premier ministre de l'Alberta, M. Aberhart, s'est plaint, d'après les journaux, de ce que le gouvernement fédéral traite différemment l'Alberta et la Saskatchewan, puisque celle-ci a obtenu un nouveau prêt.

A des journalistes qui l'interrogeaient au sujet de cette déclaration, le ministre des Finances, M. Dunning, a simplement répondu qu'elle était bien de nature à faire comprendre au public pour quelle raison le gouvernement fédéral et le gouvernement de M. Aberhart n'ont pu s'entendre. Le gouvernement fédéral ne traite pas l'Alberta autrement qu'il ne traiterait n'importe quelle autre province dans les mêmes circonstances.

Le Banquet de L'Alliance Française

L'Alliance Française du Manitoba clôturait sa saison, le 31 mars, par un banquet plein d'entrain et de chansons de France. Les refrains de chez nous, chantés par toute l'assistance sous la direction de M. le professeur Meredith-Jones, ont en effet donné à la soirée un cachet tout particulier de réunion intime et presque familiale.

Les couplets ont été, comme de juste, entremêlés de discours dont la qualité était de premier choix. Il suffit, d'ailleurs, de mentionner les noms des orateurs: Mme B. de Denus, M. le professeur W.-F. Osborne et M. Louis-Philippe Gagnon.

Celui-ci, en portant le toast à l'Angleterre a rappelé le souvenir du roi défunt, modèle par excellence de l'idéal britannique, — le monarque père de famille et père de son peuple qui incarnait en lui les qualités bourgeoises de stabilité, de paix et d'harmonie qui sont l'honneur du régime britannique. Aujourd'hui plus que jamais l'Angleterre est le grand pays stabilisateur entre les puissances et la couronne britannique est le bien par excellence qui réunit tous les fils de l'Empire par-delà les mers.

Mme B. de Denus ayant à porter le toast au Canada, a conté un rêve plaisant qui nous transportait à Paris, en pleine Académie française, où plusieurs amis bien connus de l'Alliance siégeaient simplement parmi les immortels.... Elle avait à y prononcer un discours sur le Canada, — un discours en trois mots seulement. En le répétant à Winnipeg, Mme de Denus l'a allongé quelque peu, mais on devine que les trois mots étaient: "Vive le Canada!"

M. le professeur Osborne est un orateur original et puissant qui cultive volontiers l'antithèse. Il s'est appliqué à montrer l'opposition entre Français et Anglais si divers de tempérament et d'origine et séparés de plus par le souvenir de huit siècles de guerre. Ces deux nations ennemies se sont rendu compte qu'elles étaient nécessaires l'une à l'autre pour garantir la sécurité européenne et pour protéger chacune leur culture. Quel plus beau témoignage d'estime mutuelle! Par la bouche de l'orateur, c'est l'Angleterre qui salue la France travailleuse, la France spirituelle, la France héroïque, la France rayonnante.

M. le professeur Richard, qui présidait, a remercié les orateurs de la soirée et tous ceux qui ont contribué au succès de la saison, en particulier M. le professeur Meredith-Jones, organisateur des soirées intimes, et Mlle Mitchell, qui remplit si parfaitement ses fonctions de secrétaire avec le sourire aux lèvres.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Confessions

Cette semaine, les prêtres de la paroisse entendent les confessions dans l'ordre suivant:

Lundi, filles des écoles; mardi, garçons des écoles; mercredi, à deux heures et demie et à sept heures et demie du soir, grandes personnes.

Jeudi Saint: à partir de six heures jusqu'à neuf heures du matin, on entendra les confessions et on distribuera la communion. A neuf heures auront lieu la messe pontificale et la bénédiction des Saintes Huiles. On donnera la sainte communion à cette messe.

Jeudi après-midi, à 3 heures, a lieu le lavement des pieds. Jeudi soir à sept heures et demie, il y aura sermon sur la Sainte Eucharistie.

Durant la journée et la nuit de jeudi le très Saint Sacrement sera adoré au reposoir spécial érigé à l'autel latéral. Les adorateurs sont invités à passer une partie de la journée et de la nuit. Le Cercle Ouvrier, comme par les années passées, aura son contingent d'adorateurs. A 10 h. et demie les jeunes filles de la paroisse, membres des associations catholiques, se réuniront sous la direction de M. l'abbé Blais, leur chapelain. A minuit, les jeunes gens, sous la direction de M. l'abbé Lévêque, feront également leur heure d'adoration. Ces jeunes gens visiteront les sept églises.

Vendredi Saint

A neuf heures, messes des Présanctifiés, avec le chant de la Passion, la vénération de la croix et les autres cérémonies. Dans l'après-midi, à trois heures, a lieu le chemin de la croix et dans la soirée, à sept heures et demie, un sermon sur la Passion de Notre-Seigneur.

Samedi Saint

La messe du jour a lieu à sept heures et demie. On y chante les prophéties. La bénédiction des fonts baptismaux et celle du feu nouveau auront lieu à cette messe. a la fin de la messe on distribuera la sainte communion.

A l'Archevêché

La prochaine "journée sacerdotale" aura lieu à l'archevêché mercredi le 15 avril courant. On y étudiera la question des vocations sacerdotales et plusieurs travaux seront présentés sur ce sujet. Le tout sera présidé par Son Excellence Mgr Yelle.

Mort de Mme R. A. Fréchette

Mme R.-A. Fréchette est décédée à sa demeure, rue Aulneau, après une longue et pénible maladie. Mme Fréchette a vécu à Saint-Pierre-Jolys et en Saskatchewan. Depuis ces dernières années, elle vivait à St-Boniface. Elle est la mère de Mme Joseph Pelletier, de notre ville.

Le service et l'inhumation ont eu lieu samedi à Saint-Boniface, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte laisse deux fils et sept filles, dont Mme Joseph Pelletier, de Saint-Boniface. Nos sincères sympathies à la famille.

Roméo et Juliette

C'est le 29 avril au soir, au Walker, qu'aura lieu la représentation si vivement attendue de Roméo et Juliette, de Gounod. Depuis plusieurs semaines nos artistes sont à se préparer. M. Longtin sera avec nous d'ici peu et son arrivée ajoutera de l'entrain à la troupe. Entre temps, les officiers de la Société Lyrique Gounod sont à l'oeuvre de leur côté. Tout fait prévoir un succès qui dépassera propablement celui de Mireille l'an dernier. Nous donnerons sous peu les noms des artistes qui seront au programme.

Le Cercle Molière

"Les Soeurs Guédonec" de Jean-Jacques Bernard, le dernier succès du Cercle Molière sur la scène théâtrale, sera répété une dernière fois, à l'Académie Provencher, le lundi de Pâques, à 8 h. 30. C'est cette pièce émouvante que le Cercle Molière présentera au Gala Dramatique National, à Ottawa, le 21 courant, à titre de représentant du Manitoba.

En lever de rideau, "Le Stradivarius", de Max Maurey, sera interprété par un autre groupe d'acteurs. La fanfare La Vérendrye fera les frais de la musique.

Les billets, au prix de 50, 35 et 25 sous, sont en vente aux bureaux de la "Liberté", Saint-Boniface, et à la "Librairie Kéroack", Winnipeg.

Mort de M. Louis Pednault

M. Louis Pednault, père de Mme Télesphore Pelletier, est décédé à Vancouver la semaine dernière. Nos sincères sympathies à la famille Pelletier, une des plus anciennes de notre ville.

Compagnie Jeanne d'Arc des Guides catholiques

Les Guides aînées de la Compagnie Jeanne d'Arc recevaient, vendredi soir, dans l'intimité, les protecteurs, bienfaiteurs, parents et amis de leurs membres, dans leur local du Jardin de l'Enfance Langevin. La salle, très artistiquement décorée, portait sur un fond de draperie bleu azur le drapeau de la Compagnie, les fanions et emblèmes des trois équipes Provencher, Taché et Langevin, avec les portraits de ces trois prélats, des drapeaux de signaux Morse, etc. Sur des tables, de nombreux livres et manuels consacrés au guidisme.

Le programme de la soirée a pris en quelque sorte la forme d'une réunion ordinaire des guides, qui ont donné des démonstrations d'exercices physiques, de jeux, de premiers soins aux blessés, etc., — le tout accompagné d'explications claires et précises.

L'aumônier des Guides, M. l'abbé Blais, a donné sur l'esprit du guidisme une causerie très instructive dont nous comptons bien faire bénéficier prochainement nos lecteurs.

M. Donatien Frémont a remercié au nom du Comité protecteur. Mgr Jubinville, P.D., V.G., en soulignant l'excellence du guidisme, a exprimé sa reconnaissance à l'aumônier et aux Soeurs Oblates qui se dévouent si généreusement à cette oeuvre.

Tous les assistants ont été charmés de ce qu'ils ont vu et entendu. Ils ont constaté que le guidisme est bien pour la jeune fille catholique une école de formation complète et parfaitement adaptée à notre milieu.

Historique de la Compagnie Jeanne d'Arc

Au mois d'octobre 1934, Son Excellence Monseigneur Yelle confiait à M. l'abbé Blais la direction de l'Action Catholique chez la jeunesse féminine à Saint-Boniface. M. l'abbé Blais, ayant pris connaissance des méthodes et des règlements du Guidisme, reconnut dans ce système un excellent moyen de faire de l'Action Catholique. Quelques jeunes filles furent demandées pour étudier le mouvement et furent admises dans la Compagnies des Révérendes Soeurs Franciscaines à Winnipeg. Elles suivirent les réunions de cette Compagnie jusqu'en février 1935 et obtinrent leurs brevets d'aspirante et de deuxième classe. Elles suivirent aussi le cours à l'école de formation pour les Cheftaines à Rupert's Land College, ainsi que le cours de Seccurisme de la St. John's Ambulance. Le 17 mars, M. l'abbé Blais recevait la Promesse de trois jeunes filles dans la chapelle des Révérendes Soeurs Oblates. La Première Saint-Boniface était fondée et prenait comme Patronne Sainte Jeanne d'Arc. Le 12 mai, cinq autres jeunes filles s'enrôlaient solennellement sous la bannière des Guides Catholiques de Saint-Boniface. Cette impressionnante cérémonie eut lieu à la cathédrale et était présidée par Monseigneur Jubinville. Ces nouvelles guides avaient été formées comme chefs d'équipe. Le 23 juin, une autre Promesse, présidée cette fois par Son Excellence Mgr Yelle, avait lieu dans la chapelle du Jardin de l'Enfance. De ce fait, les rangs de la Compagnie se trouvèrent augmentés de douze nouvelles recrues. La Compagnie Jeanne d'Arc des Guides Aînées compte maintenant 26 membres répartis en trois équipes, dont 17 guides aspirantes qui sont actuellement à préparer leur brevet de 2e classe, et 6 guides novices qui seront bientôt admises à la Promesse.

Le Guidisme comporte une formation morale et physique qui requiert beaucoup de travail et d'étude en commun. Dans ce but, il y a d'abord toutes les semaines, le jeudi soir, une réunion régulière à laquelle toutes les guides sont tenues d'assister. Puis, le 2e dimanche de chaque mois, il y a l'école des Cheftaines et la conférence pédagogique pour les Chefs d'équipe. En outre, la Cheftaine et son Assistante suivent des cours spéciaux de technique donnés par Chef Pélissier.

Les Guides Catholiques de Saint-Boniface forment en ce moment un groupe indépendant. En vue des règlements bien précis de l'Action catholique au sujet d'affiliation aux organisations neutres, il nous est impossible de nous rattacher à l'Asociation des Canadian Girl Guides. Son Excellence Monseigneur Yelle approuve hautement le Guidisme et désire que ce mouvement soit diocésain. Nous nous sommes donc tracé des constitutions, un programme de religion, et un cours d'histoire particulier au Manitoba. Nous adoptons en partie les règlements des Guides Catholiques de France, ainsi que leurs manuels de théorie et de technique. Nous comptons demeurer indépendantes jusqu'à ce qu'il existe une Fédération des Guides Catholiques au Canada.

A l'hôtel de ville

Le rapport des vérificateurs pour l'année 1935 est bien le document officiel le plus au point pour montrer la situation financière de la ville. Il met en évidence la position difficile dans laquelle se trouve la ville qui l'oblige au retard du paiement des intérêts et remboursements dus depuis novembre 1932. L'un des facteurs les plus importants est bien le budget onéreux de l'assistance et autres charités qui, pour les années 1930 à 1935, s'est élevé à $703,357.66 et qui se décompose comme suit: 1930, $28,292.28; 1931, $43,285.00; 1932, $131,829.51; 1933, $169,202.38; 1934, $172,023.32; 1935, $158,725.17. Ces montants ont été payés par la ville, déduction faite des parts payées par les gouvernements.

Le coût de l'assistance pour 1935 est comme suit: salaires permanents, $9,555.00; dépenses de bureaux, $795.13; assistance directe, $291,727.77; Social Welfare, $12,118.85, donnant un total de $314,196.75, comparé à $348,470.94 en 1934. Les sommes de $104,183.81 ont été payées par la province et $90,484.20 par le fédéral pour leur contribution. Pour la seconde fois, il y a à compter avec un budget pour l'unité sanitaire dont les dépenses se sont élevées en 1935 à $9,747.69, dont $3,742.63 ont été payés par le provincial.

Les autres dépenses de charité publiques sont comme suit: hôpitaux, $22,436.70; soins aux vieillards, infirmes, $7,586.25; soins aux enfants, $6,533.77; ambulance et funérailles, $722.00; retour à la terre, $2,993.83, donnant un total de $40,273.05, comparé à $43,182.26 en 1934. Les remboursements suivants ont été effectués dans ces dépenses: comptes d'hôpital remboursés, $2,605.56; part provinciale des soins aux vieillards et infirmes, $1,612.60; montant d'assistance retourné $2,865.52.

Malgré tout, l'étude de ce rapport laisse une note optimiste, car on y sent la volonté de faire face à la situation. Les différents estimés du budget ayant été tenus dans leurs limites, partout où cela était possible, des économies ont été faites, tout en laissant l'entretien et les différents services dans un état satisfaisant. Les contribuables sont responsables pour leur grande part de la somme de $660,400 inscrite comme revenus pour 1935. 98%, soit $596,500, sont rentrés, laissant au 31 décembre 1935 une somme de $413,425.25 comme grand total de taxes arriérées, dont la plupart sont recouvrables. Le montant de taxes arriérées payé en 1935 a été de $144,691.41.

De plus, depuis le 1er janvier, les comptes suivants qui étaient dus à cette date ont été payés: Banque Canadienne, $350,000; Commissaire municipal, $11,582; Water District, $42,111; comptes divers, $69,280, donnant un total de $468,973. Au 1er janvier 1936, le compte de banque est exempt de dettes et porte un crédit de $57,705.94 qui, déduction faite des différents comptes dus, laisse un crédit net de près de $21,000. Ceci montre donc qu'une amélioration très sensible à été faite dans les finances de la ville.

La population de la ville reste stationnaire: 16,382 contre 16,321 il y a cinq ans.

Tiers-Ordre de Saint-François

N. B. — 1: Le Tiers-Ordre remercie cordialement M. l'abbé Lévêque, le dévoué vicaire de la cathédrale de Saint-Boniface, et M. Prénovault pour la surprise très agréable qu'ils ont faite dimanche soir, 29 mars, de nous montrer les deux beaux films sur "Oberammergau" et "la vie pauvre de S. François d'Assise" déroulée comme contraste à l'âpre chasse à l'argent d'un certain américain avare, qui, devenu victime d'un accident de chemin de fer, est en convalescence dans un hôpital de Soeurs Franciscaines. C'est là que, se sentant malheureux, il entend de la bouche de la Soeur qui le soigne, le récit de la pauvreté et du bonheur de S. François, du succès que cette pauvreté a eu dans le monde des nobles âmes et tout le bien qu'elle a produit dans le cours des sept derniers siècles. Celle qui raconte se dévoile à la fin être sa propre fille qu'il a rejetée, il y a 25 ans, lorsque bébé elle était sur les bras de sa mère: l'accident providentiel et ce récit l'on tout changé et il retrouve avec bonheur sa femme et sa fille.

Les deux films produisaient la meilleure impression sur tout le monde. S'il y en avait beaucoup de pareils!

2: La réunion des Novices est le jour habituel, 3e mercredi du mois, 15 avril.

3: La réunion mensuelle du 2 avril était très nombreuse, matin et soir; le soir la salle était toute remplie. Les chanteuses, avec Mme Guyot et sa fille, remplaçant, l'une la directrice du chant, l'autre, l'organiste, ont donné toute satisfaction. On remercie toute la chorale, avec le souhait de la voir s'agrandir et prospérer.

On voit que la Bibliothèque est très occupée la demi-heure avant la réunion: ce qui est bon signe. Aussi les livres, reliés par les Soeurs Oblates, sont très tentants.

L'instruction portait sur la Résurrection de la chair. La prise d'habit d'une demi-douzaine de nouveaux membres, la proximité de Pâques, le cérémonial de la vêture qui parle en onze endroits différents du "salut éternel, des joies du Paradis, de l'homme nouveau, de l'immortalité, de la compagnie des élus, de la gloire du royaume céleste, des consolations célestes," etc: tout s'y prêtait. On a donc parlé des qualités et des jouissances des corps ressuscités, afin d'engager nos chers Tertiaires à faire aussi généreusement que possible la volonté du Père céleste. La couronne immortelle qui nous attend bientôt, vaut bien la peine qu'on y porte toute son attention et qu'on dirige tous ses efforts de ce côté. Détachons-nous donc de la terre et attachons-nous entièrement à Celui qui nous a ouvert les portes du Ciel.

LA TUQUE, P.Q. — Dans un terrible incendie survenu à la demeure de Ferdinand Maltais, la mère et trois filles ont succombé à leurs brûlures.

Anciens Elèves du Collège

Samedi le 4 avril, l'Association des Anciens Elèves a donné un dîner au Collège de Saint-Boniface pour permettre aux anciens de rencontrer les nouveaux gradués de 1936. Une cinquantaine de ces anciens de toutes les professions ont pris part à ces agapes fraternelles. Le banquet fut présidé par le président de l'Association des Anciens Elèves, M. L.-P. Gagnon. A sa droite, prenait place Son Exc. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface qui avait tenu à venir honorer la cérémonie de sa présence; puis, le R. P. J. Béliveau, S.J., recteur du Collège, qui faisait les honneurs de la maison. A gauche de M. le Président, se trouvait le Dr Collin, l'orateur de la circonstance. Enfin, on remarquait à la table d'honneur les invités spéciaux de la fête, les nouveaux gradués dont voici les noms: Joseph Burley, Maurice Kenny, Léopold Labossière, Léo Lambert, Louis Létienne et Gabriel Neyron.

Le repas fut succulent et l'entrain n'y manqua pas; les anciens semblaient y avoir retrouvé leur appétit d'autrefois et la conversation fut un feu roulant de gaieté. On y parla naturellement "de omni re scibili", mais surtout des beaux jours d'autrefois. Les nouveaux finissants, tout exubérants de joie, paraissaient un peu confus de se voir entourés de tant d'égards. La conversation devint si bruyante qu'on eut grand'peine à y mettre fin — comme autrefois —lorsqu'arriva le temps des choses sérieuses, c'est-à-dire les discours.

Après le repas, le Président se leva et présenta les gradués un à un; chacun fut salué de vigoureux applaudissements. Après quoi, le Dr Collin fut invité à leur adresser la parole.

La première idée développée par le Dr Collin fut l'importance du rôle que le médecin doit jouer dans la consolidation de la paroisse française. A quel rôle les gradués doivent-ils se destiner, sinon à aider la survie du groupe compact de Canadiens français que l'on trouve au Manitoba et qu'il appelle d'une façon assez pittoresque une seconde province française dans le Dominion. Dans ce but, ils doivent tendre, eux aussi, à fortifier les bases de la paroisse française. Le Docteur affirme catégoriquement que le médecin canadien-français est, après le curé, la base la plus importante de la paroisse. Il invite donc tous ceux des gradués que le bon Dieu n'appelle pas à la prêtrise à se faire médecins en les assurant que la médecine est un véritable sacerdoce et qu'ils y trouveront plus que dans toute autre profession l'occasion d'y pratiquer la charité.

Le Dr Collin met ensuite les gradués en garde contre les dangers de la vie, en particulier ceux que rencontrent les jeunes étudiants dans la vie universitaire. Il leur signale surtout l'indiscipline des moeurs qui conduit à la recherche effrénée des plaisirs avec tous les maux tant physiques que moraux qui s'ensuivent, lesquels tuent invariablement toute activité intellectuelle. Il les met en garde contre l'idéal de la "profession pour faire de l'argent ou de la "profession pour devenir célèbre", mais leur suggère l'idéal tellement plus sublime de "la profession pour faire du bien à l'humanité."

Enfin, l'éminent médecin leur conseille d'incarner leur idéal dans un modèle vivant de chair, d'os et d'esprit, afin qu'il ne s'envole pas dans les nuages de l'irréalité, et du rêve. "Choisissez, dit-il, un patron qui soit de talents moyens, qui soit un travailleur acharné, qui ait une attitude presque timide." Ici, le conférencier fait part aux gradués de sa propre expérience dans le choix d'un modèle; il leur dit comment il a essayé de river son regard durant toute sa carrière sur l'étoile de Louis Pasteur, le plus grand des médecins, homme d'une grande foi en Dieu, d'une science incomparable, d'une simplicité proverbiale. Puis il fait un fervent panégyrique de son illustre patron. Il termine en suppliant les gradués de ne pas se laisser dominer par la matière, mais d'être des hommes d'idéal.

Le R.P. Recteur du Collège fut l'orateur suivant. Il remercia d'abord le Dr Collin des conseils si judicieux qu'il avait donnés aux gradués. Puis, s'adressant à ces derniers, il leur demanda d'avoir bien soin d'emporter leur apologétique en quittant le Collège. Il leur cite le dicton de philosophes modernes, auxquels les faits politiques contemporains en certains pays ont presque donné la valeur d'un axiome: "La lutte ne sera plus bientôt qu'entre le communisme et le catholicisme." Vous devez donc, pour faire honneur au collège qui vous a donné votre formation chrétienne et classique, vous faire les défenseurs de votre sainte religion." Le Rév. Père termina sa brève allocution en recommandant aux finissants d'avoir à coeur toute leur vie, de conserver le bien que le collège a mis en eux, de l'améliorer afin de servir plus parfaitement Dieu et l'humanité.

M. le Président donna alors la parole à M. Léopold Labossière, un des gradués qui, au nom de ses confrères, remercia vivement les anciens des encouragments qu'ils étaient venus leur donner. Avec toute son ardeur juvénile, il dit combien, eux les finissants, commençaient à réaliser en ce jour, ce que tous les anciens s'accordent à affirmer, que les jours de collège sont les plus beaux; eux aussi quittent le collège avec regret et envisagent l'avenir avec inquiétude. Cependant, la sympathie que viennent leur offrir les anciens leur est un puissant motif de confiance et il assure les anciens que cette sympathie leur va droit au coeur.

M. le Président souligne la belle éloquence de jeune orateur et applique à chacun des finissants cette phrase du grand comédien français: "Dignus, dignus, dignus intrare in nostro docto corpore".

On met fin à cette belle et cordiale réunion par "O Canada".

Page Féminine

Directrice, MERE-GRAND

Courrier de Mère-Grand

Incurable— Je voudrais pouvoir dire l'impression profonde que m'a laissée votre lettre. Vous souffrez d'un cancer depuis des années. Une opération subie il y a quelques mois n'a pas réussi. Le mal, semblable à une pieuvre, vous tient par ses nombreux tentacules. Vos forces physiques et morales dépérissent ou renaissent, selon les périodes de grande souffrance ou de répit. "J'accepte la volonté de Dieu, mais j'ai l'impression que ma vie est manquée, inutile," me dites-vous en terminant.

Chère amie, la vie la plus grande, la plus féconde, n'est-ce pas celle qui aboutit à cet holocauste généreux, à cette compréhension lumineuse de la volonté du Maître? Non, votre vie n'est pas inutile, personne n'est inutile dans l'humanité, et moins que tout autre celui qui accepte la mission sublime de la souffrance à laquelle Dieu le convie. Cette gerbe de croix offerte chaque jour au divin Crucifié pour vos enfants, les missionnaires, les pécheurs, se transforme — car notre foi nous prêche la réversibilité des mérites — en des trésors de grâces ignorées, en mystérieuses rédemptions. Comme votre couronne sera belle là-haut! Je comprends vos angoisses, les luttes de votre être désormais voué à l'inaction et je les partage. Que celui qui ne nous abandonne jamais soit votre réconfort dans cette dure épreuve! Si vous me donniez votre adresse, je pourrais peut-être vous être utile en vous expédiant un peu de lecture. Etes-vous bien sûre qu'il n'y a plus d'espoir? La science est si puissante de nos jours. Croyez à mon affectueuse sympathie.

× × ×

Andrée — En effet, les jupons de jadis en soie taffetas verte, rose, grise, etc., reviennent en faveur. J'en ai vus de jolis avec un ou deux volants plissés au bas. Et l'on vous a bien renseignée aussi au sujet des bas. Il y en a de toutes les nuances — jaune, rouille, verte, rose, bleu marine—et d'un tranparent... qui serait mieux appelé du "nu". N'allez pas mettre de côté votre tailleur au tricot. Ces tailleurs si pratiques, à deux ou trois pièces, font fureur cette année.

× × ×

De vos amies—Ne vous désolez pas tant. Il existe dans tous les grands magasins et pharmacies—voire même au 5, 10 et 15 sous — non pas des teintures, mais des "rinçages" qui blondiront vos cheveux ou les bruniront... selon votre fantaisie du moment, et dissimuleront ces premiers cheveux blancs. Ils sont absolument inoffensifs. Après vous être lavée la tête, vous rincez vos cheveux dans cette préparation et cela dure jusqu'au prochain rinçage...

× × ×

Un lecteur—C'est bien simple, puisque cette amie récrimine sur tout ce que vous faites et dites, sortez avec des jeunes filles plus aimables et qui sauront mieux vous apprécier. Il est évident que votre amie ne vous aime pas, sans quoi elle éviterait de vous chagriner ainsi à tout propos.

× × ×

Soucieuse— Voici la recette demandée. Puisse le bon soleil printanier hâter votre guérison!

Sirop d'oignons pour la toux.— Faire bouillir une livre d'oignons dans une pinte d'eau qu'on laisse réduire à une chopine. Couler, sucrer au goût et embouteiller. On donne une cuillerée à thé au moment des quintes.

M.-G.

TRIBUNE LIBRE

Aux dames de Winnipeg et de Saint-Boniface

Winnipeg, 6 avril 1936.

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, fondée en l'année 1918 par les efforts généreux et patriotiques de la femme distinguée qui est encore aujourd'hui la Présidente générale, existe toujours, mais la section Winnipeg-Saint-Boniface a cessé de fonctionner.

Avant la visite de Mme Marchand à Winnipeg, visite faite dans le but de réveiller l'apathie des femmes canadiennes-françaises de l'Ouest, celles-ci s'étaient tenues à l'écart; en conséquence, elles étaient méconnues et ignorées dans les affaires publiques et sociales.

Les sociétés féminines anglaises n'avaient aucune idée ni de notre nombre, ni de nos talents cachés. Depuis la fondation de notre section, tout cela a changé. D'un commencement modeste, pas à pas, nous sommes parvenues à nous mettre sur un pied d'égalité, au point que, en 1926, notre premier ministre l'honorable J. Bracken, après avoir entendu les rapports des différentes associations, honora la fédération d'une mention spéciale pour le beau travail accompli.

D'ailleurs, il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'historique de la société depuis sa fondation pour être fier de ses succès.

Et voici qu'une seule ambition, un seul malentendu sur l'appropriation de quelques deniers, sans attendre la correspondance officielle d'Ottawa, sans que la grosse majorité des membres de la section soit avisée de ce dont il s'agissait, la séparation est décidée, et ce bel édifice élevé à la gloire des Canadiennes françaises de Winnipeg-St-Boniface s'est écroulé comme un château de cartes sous le souffle d'un enfant.

La Fédération est née des besoins de la guerre; porter secours à nos soldats canadiens et à leurs familles. Je vous demande, mesdames, aujourd'hui que toutes les mères le coeur serré, à peine guéri des dernières blessures, attendent avec anxiété la décision des grandes nations, est-ce bien le temps de rompre avec cette grande patriote qui veille à la tête de notre société, de diviser nos votes, de se former en petits groupes? Certainement non. Nous nous sommes laissé emporter par de mesquines considérations "qui n'existent plus". Nous avons été surprises; nous saurons nous reprendre, nous montrer de vraies Canadiennes françaises unies, dignes de notre passé et de notre belle devise: "Pour nos foyers."

JUSTICE.

MAROUSSIA

Conte de Pâques russe

Maroussia se leva, comme à l'ordinaire, de bonne heure. C'était Pâques, cependant, la fête sainte. Elle aurait pu se prélasser davantage dans son lit, évoquer, les yeux clos, des images de rêves impossibles à réaliser, mais agréables et douces à combiner, défaire et lier à nouveau —n'aimait-elle point ces jeux innocents et libres de la fantaisie qui lui permettaient de s'évader des réalités monotones et dures de chaque jour?

Christ était ressuscité. En vérité la résurrection avait eu lieu. Maroussia, pourtant, n'éprouvait aucune joie à confirmer en elle cette certitude.

La jeune fille se lève, triste, et il lui semble qu'un poids plus lourd oppresse son coeur. Pressentiment mauvais pour la journée?

C'est la guerre. Beaucoup d'hommes sont partis. Toutes ses amies sont mariées ou fiancées. Elle, Maroussia, a toujours pensé à Aliocha, le menuisier du village voisin. Mais on ne danse plus depuis un an. Peut-être l'a-t-il oubliée? Elle ne l'a pas revu bien qu'il soit resté: fils unique d'une vieille mère veuve, il ne combattra pas.

Pâques! Sortira-t-elle ce matin? Un pâle sourire glisse sur le visage de Maroussia. Elle devra embrasser quiconque passe sur son chemin; elle-même sera obligée de subir le baiser de toute personne qui la rencontrera. Ainsi le veut la coutume russe très ancienne en ce jour Saint de la résurrection du Christ.

—Bah! se dit la jeune fille. Je ne verrai qu'enfants, femmes et vieillards.

Sur les cheveux blonds qui descendent en deux nattes épaisses sur son dos elle pose son kakochnik, puis, doucement, sans bruit, ouvre la porte de l'isba et se dirige vers le bord de la rivière.

Une pensée soudaine l'arrête. Elle hausse les épaules. La tentation l'emporte. Et Maroussia sort d'une poche sa petite glace. Elle souffle desus, l'haleine ternit le verre, mais la buée légère se dissipe vite et nul visage masculin ne parait. Dépitée, furieuse, Maroussia jette au loin le miroir hostile.

—Que fais-tu là, Maroussia?

Brusquement rouge de honte, comme prise en faute, la jeune fille se retourne. C'est Macha, la fillette dont elle aime le rire argentin et le babil insouciant.

—Je... rien... rien, dit Maroussia déconcertée.

Macha a un sourire fin.

—Tu as cassé la glace.... Eh bien! tu verras, cela te portera bonheur... sûrement...

—Petite sotte.... tais-toi....

Maroussia... le Christ est ressuscité, embrasse-moi.

Et la petite fille tend ses lèvres.

—En vérité, Il est ressuscité, murmure la jeune fille, subitement grave.

Ayant échangé le baiser de Pâques, elles se séparent.

Maintenant, Maroussia marche lentement, tourne à droite, descend le talus, et suit la rive silencieuse, solitaire.

Seule parle un langage inintelligible l'eau qui clapote. Les oiseaux se taisent; les arbres, aux branches et rameaux immobiles, muets paraissent rêver.

Un moment, cette solitude, cette paix font peur à la jeune paysanne. Toute en agitation intérieure, comme son âme est loin du rythme calme de cette sérénité des lieux. Elle domine son appréhension et se rapproche de la rivière.

Soudain, un bruit de pas se fait entendre. Au loin, devant elle, Maroussia perçoit une silhouette d'homme.

La jeune fille tressaille. Fuir l'étranger, échapper à cet attouchement des lèvres? Telle est sa pensée immédiate. Elle s'arrête,—dans le lointain, il l'imite. Elle fait quelques pas — il avance aussi. Maroussia regarde autour d'elle. Aucun refuge... et se cacher serait trahir une crainte qu'elle n'éprouve pas. Soit! elle poursuivra sa route, mais, sans faiblir, elle refusera le baiser de Pâques.

La distance qui sépare la jeune paysanne de l'inconnu diminue...

Et voici qu'au même instant, ils se reconnaissent.

—Maroussia!

—Aliocha!

—Le Christ est ressuscité, Maroussia.

Elle ne répond pas.

Il la regarde, la fixe plus longuement, rougit.

—Aliocha...

La jeune fille prononce ce nom tout bas.

—Veux-tu interroger?... accepterais-tu?...

Elle se trouble.

Il a compris, suivant son regard.

—Je le veux, Maroussia.

Alors, tous deux rompent deux branches d'un arbre et les jettent dans l'eau.

Tout d'abord les rameaux s'écartent l'un de l'autre, s'éloignent.

Pâles, les jeunes gens ne détachent pas leurs yeux de l'onde. Un instant, alors que tout semble perdu, leurs mains se sont unies dans une étreinte frémissante...

Mais le courant du destin s'avère favorable. Les branches se rejoignent et l'une contre l'autre glissent sur les flots...

—Maroussia... le Christ est ressuscité.

—Oui, en vérité, Il est ressuscité, Aliocha...

Et l'indifférent baiser de Pâques laisse place à l'étreinte aussi sainte qui lie pour toujours deux destinées.

Marc SEMENOFF.

Joyeuse Fête

9 avril
Lucie Belisle, Sainte-Anne.
10 avril
Joseph Lévêque, Ste-Elisabeth.
11 avril
Henriette Coutu, Saint-Laurent.
Adolphine Guiboche, St-Laurent.
Aurore Proulx, Sainte-Anne.
12 avril
Lucille Benjamin, Saint-Norbert.
13 avril
Irène Chaboyer, Saint-Laurent.
15 avril
Joseph Abgrall, Saint-Laurent.

JOYEUSES PÂQUES!

Après un dur labeur de trois mois, il fait bon, n'est-ce pas, savourer la liberté charmante des vacances de Pâques? Ces vacances, je vous les souhaite joyeuses, réconfortantes, pleines de sourires et de jolies surprises...

La meilleure façon de passer heureusement vos vacances, mes chéris, c'est de vous faire "marchands de bonheur." Ne craignez pas de distribuer à pleines mains votre précieuse marchandise, c'est-à-dire ces mille petits riens qui créent la joie. Que vos parents, en vous voyant dociles, polis, empressés à faire plaisir, oublient un peu leurs soucis du moment et voient venir la fin des vacances avec regret!

Puis, amusez-vous bien! Lorsque vous aurez épuisé tous vos jeux favoris et ne saurez plus qu'inventer, demandez à votre mère de vous faire cuire deux oeufs durs.

Vous les placerez sur le tapis de la table à manger. Avec une cuillère plate ou une petite pelle en bois, vous essaierez de ramasser les oeufs et de les placer dans leurs coquetiers, sans vous aider de l'autre main....

Bon succès et **Joyeuses Vacances!**

MERE-GRAND.

LES CLOCHES SONT PARTIES

Conte de Pâques

Ding dong! Ding dong!
Sonnez clochettes et bourdons!

chantait chaque jour la petite Simone, heureuse d'avoir sa maison tout près de l'église car ainsi elle entendait mieux la voix des cloches, ses amies.

Elle mêlait à leurs notes argentines son frais gazouillis de petite fille enjouée, et, par plaisanterie, essayait d'imiter le gros bourdon en faisant une grosse voix.

Son grand frère Lucien riait souvent de cet amour passionné pour les cloches. Mais au fond il respectait les rêveries de la soeurette. Il lui avait même apporté du bazar une clochette de métal brillant et sonore, suspendue à un plaisant petit clocheton. Et, dès que le carillon de l'église se mettait en branle, Simone faisait tinter joyeusement le mignon joujou: **Dig, dong! Dig, ding, dong!**...

Le jeudi d'avant Pâques, Lucien dit en riant:

—Sais-tu, soeurette, que les cloches sont parties?

—Parties?...

Angoissée, Simone se précipite vers la fenêtre.

—Mais non, vilain taquin. Je les vois tout en haut du clocher.

—Tu vois leur corps de bronze. Mais leur âme est partie, et, sans âme, elles ne peuvent plus chanter.

En effet, Simone n'entendit pas les cloches aux heures accoutumées, bien qu'elle guettât leurs douces chansons.

—Oh! s'écria-t-elle tout à coup, quelle bonne idée! Je vais faire sonner la clochette de mon petit clocheton. Elle chantera la gaieté et la vie redeviendra belle.

Simone, suivie de son frère, court à sa chambre. La cloche y règne toujours à la place d'honneur. La fillette veut l'agiter. Mais aussitôt sa joie se fige. La clochette du petit clocheton ne sonne plus. "Elle est en bois!" soupire Simone. Par quel miracle?...

—Vilaine cloche, s'écrie l'enfant vexée, à quoi me sers-tu maintenant? Te voilà de bois, et tu n'es plus gaie.

"En bois, répète-t-elle dédaigneusement. Je la préférerais en chocolat; au moins, je la mangerais..."

Lucien, pour consoler Simone, l'emmène au jardin. Les questions se pressent sur les lèvres de l'enfant désolée.

—Pourquoi sont-elles parties, les cloches?

Pour aller à Rome, en Italie, un beau pays où l'hiver a des caresses douces et tièdes comme l'haleine de notre mois de mai, un pays où déjà sont écloses des fleurs merveilleuses, sous un ciel d'azur plus vif que l'écharpe de notre maman.

—Et quand reviendront-elles, moi?

—La veille de Pâques, pour annoncer triomphalement la fête. Il en est ainsi tous les ans. Mais, jusqu'ici, trop bébé, tu ne t'en étais pas aperçue. A présent, grande petite fille de six ans, tu te rends compte des choses.

Simone, réconfortée, s'éloigna, gambadant à travers les allées. Elle chantait:

Ding dong! Ding dong!
Les âmes des cloches, les âmes des cloches,
Ding dong! Ding dong!
Les âmes des cloches reviendront.
Les âmes des cloches, Ding!
Les âmes des cloches, Dong!
Elles nous ramèneront
Le ciel et les fleurs d'Italie,
Et maman qui tousse, Ding!
Et maman qui tousse, Dong!
Aussitôt sera guérie.

Radieuse, Simone retourne dans sa chambre. Autre miracle! Une clochette en chocolat remplace la vilaine cloche en bois. Comment son souhait naïf se trouve-t-il réalisé?

Oh! le bon chocolat! Comme il parait sucré, fondant, exquis! Et comme il sent la noisette!

Simone tend les mains, la gourmande! Ses yeux brillent. Sa langue mutine caresse ses lèvres.

Mais ses mains retombent tout à coup. "Si je la mange, se dit-elle, l'âme du métal ne retrouvera plus son corps. Et peut-être, qui sait? toutes les âmes des cloches se fâcheront. Et elles repartiront pour l'Italie sans nous donner le printemps joyeux. Et maman qui tousse, toussera plus longtemps...."

Simone a résolu de résister à la tentation. Mais elle se défie de sa force d'âme. Elle a recours à la protection maternelle.

La maman de Simone veut bien garder la clochette en chocolat dans sa chambre. Mais elle laisse la porte ouverte, et la friandise bien en vue, afin de mettre à l'épreuve les courageuses résolutions de sa petite fille.

Pourtant, Simone eut raison de sa gourmandise. Quand elle se sentait faiblir, elle fermait les yeux. Et alors le ciel bleu de Rome et les fleurs merveilleuses lui apparaissaient. Elle sentait une brise douce et tiède effleurer sa chevelure. Elle entendait, dans un joyeux carillon, la voix claire de sa maman guérie. Et, raisonnable, elle allait prendre son livre de lecture, ou bien sa poupée Blondinette.

La nuit, sur l'aile des songes, elle suit encore les cloches en Italie; et, le matin, un carillon véritable l'éveille de son rêve. Un rayon de soleil illumine la chambre. Un oiseau gazouille sur une branche devant la fenêtre. Simone se lève et court à la vitre pour saluer le petit chanteur. La branche porte des bourgeons d'un jaune tendre.

—Hé quoi! dit la maman qui vient d'entrer en souriant, et dont la voix n'est plus enrouée, tu ne regardes que le dehors.

Alors, Simone promène ses regards autour d'elle. Sur la cheminée, sur la table, sous les meubles, aux pieds des chaises, sont disséminés, dans de jolis noeuds de rubans, des cloches en chocolat et des oeufs en sucre de toutes les couleurs. Et autour de la clochette du petit clocheton, redevenue de métal comme auparavant, d'autres friandises forment le diadème de sa royauté.

Simone saute de joie. "Merci, les cloches, mes amies les cloches! Merci, les cloches, Ding! Merci, les cloches, Dong!"

Et à la même heure, dans toutes les maisons, dans tous les villages, les mêmes cris de joie retentissent.

Voici les cloches revenues,
Et des bonbons tombés des nues!
Merci, les cloches, Ding!
Merci les cloches, Dong!

Les rires perlés des enfants fusent et se propagent, et, prenant leur essor, s'unissent aux roulades de plus en plus éperdues des oiseaux, se mêlent aux carillons, de plus en plus enthousiastes de l'église.

Ding dong! Ding dong!
Sonnez clochettes et bourdons.

Depuis, chaque année, les cloches, au retour de Rome, sèment dans les maisons où gazouillent des enfants les clochettes, les friandises et les oeufs de Pâques, avec des promesses de printemps par toute la campagne. Car elles veulent perpétuer l'allégresse du jeune âge, en souvenir de la petite Simone qui sauva la plus humble d'entre elles de ce grand péril: errer sans espoir avec les âmes en peine, à jamais privée de l'enveloppe sonore qui permet aux cloches de parler aux coeurs ingénus.

Un petit mot

Aux chers petits amis dont les noms suivent, Mère-Grand dit un sincère merci du coeur pour leurs gentillesses et leur souhaite de radieuses vacances de Pâques.

Marie-Ange Chartier, Letellier; Joseph Pelletier, Alphonse Beaupré, Maurice Gauthier, Gérard Tétreault, Thérèse Granger, Paul Fabas, Joseph Deschênes, Hélène McCarthy, Gabrielle Desauniers, Joseph Lord, Anne-Marie Lord, Florence Bocan, La Broquerie; Thérèse Comeau, Dufrost.

M.-G.

Le Coin des Jeunes

MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Letellier, Man.,
le 25 mars 1936.

Chère Mère-Grand,

Il y a quelques mois l'ange de la mort nous enlevait notre saint curé, M. l'abbé Gagnon; aujourd'hui c'est Elaine Dionne, petite fleur toute blanche à peine épanouie au soleil printanier, qu'il fauche, pour la transplanter dans les jardins célestes.

Il y a quinze jours à peine, la chère petite disparue était encore en classe, au milieu de ses compagnes, s'amusant gaiement, ne songeant qu'au bonheur de vivre; et aujourd'hui elle repose dans le cimetière, où la neige a déjà dissimulé le noir monticule qui recouvre sa chère dépouille.

Le 18, Elaine Dionne fut prise d'une attaque d'appendicite qui se développa bientôt en péritonite et le 20, elle était transportée en toute hâte à l'hôpital de Saint-Boniface où les docteurs déclarèrent le cas désespéré.

Quel coup de foudre pour la famille! Quelle triste surprise pour les compagnes de la chère petite malade! Et les heures s'écoulèrent sombres en attendant le dénouement fatal que la cloche annonça dimanche matin par un lugubre tintement.

Les funérailles eurent lieu mardi matin, le 23. Tous les élèves y assistaient et la chorale de l'école chanta la messe des morts en grégorien. Une foule nombreuse venue pour témoigner sa sympathie à la famille en deuil remplissait la nef.

Quand le cercueil tout blanc, parut devant nous, une double émotion s'empara de nos coeurs: la peine et aussi la crainte d'une mort peut-être prochaine...

Adieu, chère petite Elaine. Tu n'as passé ici-bas que de courtes années; tu n'as pas connu les tristesses de la vie, les mille dangers auxquels nous sommes exposés. Saint Joseph, que tu implorais à ta dernière heure, a conduit ta petite âme aux pieds de Jésus, qui a déposé sur ton front la couronne des élus. Du haut du ciel, prie pour ta maman, ton papa, tes frères et tes soeurs qui pleurent inconsolables ta mort prématurée.

Obtiens-leur la résignation avec la grâce de partager un jour ton bonheur éternel.

Marie-Ange CHARTIER,
Grade XI

× × ×

La Broquerie, Man.
le 19 mars 1936.

Chère Mère-Grand,

Notre maîtresse nous a fait un gros plaisir en nous disant d'écrire une lettre à Mère-Grand.

Le mois dernier, j'ai bien étudié et je suis arrivé premier de mon grade. J'ai eu cent pour mon catéchisme. N'est-ce pas, chère Mère-Grand, que le petit Jésus doit être content de moi? Je veux faire beaucoup de petits sacrifices aussi pendant le carême, comme observer le silence pendant la classe parce que cela me coûte de garder ma langue, et étudier avec plus d'attention encore.

Nous avons eu plusieurs parties de cartes cet hiver; nous avons beaucoup d'argent pour construire notre autel. J'espère que vous viendrez le voir l'année prochaine.

Nous avons aussi une fromagerie à La Broquerie depuis le printemps passé; ça fait du bien à toute la paroisse.

Votre petit garçon qui vous aime,
Gérard TETRAULT,
Grade V

× × ×

La Broquerie, Man.
le 19 mars 1936.

Chère Mère-Grand,

Déjà trois mois de passés depuis le Jour de l'An, bientôt ce sera la belle fête de Pâques. Je l'aime bien cette fête parce qu'elle nous ramène les beaux jours du printemps, le chaud soleil et le joli chant des petits oiseaux.

Il me semble que l'hiver a été plus long que d'habitude, c'est que nous avons été malades. J'ai dû manquer ma classe durant plusieurs jours et à plusieurs reprises. Cela m'a mise en arrière dans mes études. Je suis obligée de travailler plus fort maintenant. Je crains un peu pour mes examens français qui viendront bientôt...

Nous avons eu nos concours du mois; c'est pour le catéchisme que j'ai eu les meilleurs points. Je me prépare à ma communion solennelle que j'espère bien faire cette année.

Je vous souhaite une joyeuse fête de Pâques.

Votre petite-fille,
Thérèse GRANGER.

× × ×

Saint-Boniface, Man.,
le 26 mars 1936.

Bien chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que vous n'avez pas entendu parler de l'école de la Seigneurie. Notre maîtresse cette année est Mlle Neil, de Sainte-Agathe, nous l'aimons bien. Nous sommes obligés d'être bien sages, car elle pensionne chez nous.

Cette année j'ai changé de grade, je suis dans le grade V. Ma soeur Rose est au Couvent de Saint-Norbert, elle est dans le grade VI, mon petit frère Jean est dans le grade IV et mon petit frère Arthur dans le grade III. Ils vont vous écrire bientôt.

Dans notre petite école de la Seigneurie nous sommes 26 élèves: six Canadiens français, les autres sont de langue anglaise. Nous avons les grades I à IX. Vous voyez que notre bonne maîtresse est bien occupée.

Je termine en vous donnant un gros baiser.

Votre petite-fille qui vous aime bien sans vous connaître.

Thérèse LAVOIE.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE-JOLYS

Extraits et commentaires d'un vieux journal: "Le Colonisateur Canadien", paru à Montréal le 15 septembre 1888.

(Suite)

Avantages de Saint-Pierre

L'établissement de Saint-Pierre est sans contredit l'un de ceux qui ont progressé le plus rapidement de tout le Manitoba. Il y a huit ans, il ne faisait que commencer et aujourd'hui il compte une population de près de mille âmes. Tous sont entièrement satisfaits.

Le sol est composé d'une couche de deux à trois pieds d'épaisseur assise sur un lit de glaise qui mesure de quarante-cinq à cinquante pieds. La terre végétale est la terre noire à gros grains avec un peu de sable, ce qui rend le travail du sol plus facile et la production plus assurée. D'immenses pâturages s'étendent de tous les côtés et permettent aux habitants de Saint-Pierre d'élever un nombre considérable de bestiaux et de chevaux. Point n'est besoin de diviser sa terre en trois comme dans la Province de Québec de manière à réserver une partie pour le foin, une partie pour le pâturage et une partie seulement pour la culture. Si un cultivateur veut, ici, il sème toute sa terre en blé, en avoine et en orge et il fait pacager son troupeau sur les belles prairies non encore établies, et il y en a des milliers d'acres. Les mêmes prairies lui donnent avec abondance un foin de qualité supérieure qui ne lui coûte que son travail pour le faucher et le charroyer. Saint-Pierre est donc une place où l'industrie laitière peut donner les plus grands profits, aussi, nous avons au village une beurrerie coopérative qui ne peut manquer d'aider puissamment les cultivateurs."

Commentaire— La population actuelle de Saint-Pierre est d'environ 1,500 âmes. L'établissement de St-Pierre a fourni au diocèse de St-Boniface les paroisses de St-Malo et d'Otterburne.

Beaucoup d'enfants de la paroisse, cédant à l'esprit aventurier propre à notre race, ont lâché la proie pour l'ombre: ils ont pris dans le passé la direction des Etats-Unis, de l'Ouest et de l'Est. Cependant, sans être absolument remplis, les cadres de la paroisse pourraint encore recevoir un certain nombre de familles

Les pâturages qui servaient à tout le monde sont presques tous divisés et font aujourd'hui de belles et grandes fermes qui, comme dans la province de Québec, sont semées en blé et autres céréales et en trèfle d'odeur qui a remplacé en général le foin des prairies, ce qui permet aux cultivateurs de garder des troupeaux de vaches aussi nombreux que lorsque la prairie était ouverte.

Il y a encore des terres à vendre qui sont actuellement la propriété de la municipalité.

La beurrerie d'autrefois, qui fabrique actuellement du fromage, n'a cessé d'augmenter ses produits. Si l'on compare les résultats de la Fromagerie actuelle (que l'on retrouvera dans l'article: "Le Fromage de chez nous", paru dans la "Liberté" la semaine dernière) avec les résultats suivants au sujet de la Beurrerie de 1888 (autre extrait du Colonisateur Canadien) on constatera que le district de Saint-Pierre est réellement l'un des districts les plus prospères de la province du Manitoba:

Résultats

"Les cultivateurs de Saint-Pierre comprirent de suite les grands avantages qu'ils pourraient retirer d'une telle exploitation, et lui accordèrent leur puissant concours. Ce concours généreux n'a cessé d'augmenter depuis. Le nombre de vaches laitières a doublé dans la paroisse depuis un an. Un tel encouragement fut bien mérité, car avec le concours de M. Barré, la beurrerie a accompli les faits suivants:

1e. Elle a donné plus de beurre par 100 liv. de lait que n'importe quelle beurrerie du Canada;

2e. Elle a vendu ses produits à un prix plus élevé que les meilleures beurreries du pays;

3e. Elle a ouvert un marché dans les provinces de l'Ouest et fait une concurrence avantageuse aux beurres de la Californie;

4e. Dans le concours général avec les meilleurs beurres de la Puissance, elle a remporté les premiers prix;

5e. Elle a établi la réputation des beurres du Manitoba sur les marchés étrangers.

Tous ses produits sont vendus d'avance. La production de 1888 s'élèvera à environ 50,000 livres.

C'est, sans contredit, l'un des établissements de ce genre le plus important et le plus prospère de la province. Il a puissamment contribué au progrès et à la prospérité de la paroisse de Saint-Pierre."

Gab.

* * *

Les jeunes se préparent, dit-on, à jouer une grande séance. Nous leur souhaitons bon succès. A quand donc?

Ah! c'est que l'on attend que la neige fonde et que les bêtes fauves sortent de leur trou. On en aura besoin, dit-on! Peut-être pourra-t-on nous laisser savoir, la semaine prochaine, à quelle date se fera la séance... peut-être dans la semaine du 19 avril, qui sait?...

LA BROQUERIE

Le 20e Anniversaire de l'Association d'Education

Répondant au désir de l'Association d'Education, nous avons eu vendredi, le 27, notre "journée commémorative."

Dirigés par nos bonnes maîtresses, nous ne pouvions que bien faire les choses.

L'avant-midi fut consacré aux dictées, analyses... mais l'après-midi réservait des surprises. Il nous fallut aller exécuter notre programme à la salle paroissiale, en présence de M. le Curé, du président et du secrétaire du Cercle local, de Rév. Sr Supérieure et quelques parents.

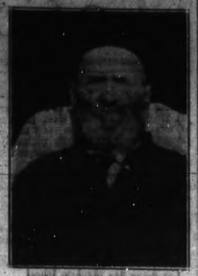
Les plus petits chantèrent d'abord d'une voix mélodieuse tout leur amour pour notre belle langue française; puis dans une déclamation "Mon Drapeau", ils nous inspirèrent le vrai patriotisme, celui qui joint les actes aux belles protestations.

Vint ensuite le tour des plus grands. En une série de tableaux expliqués, ils nous firent revivre l'histoire de la langue française au Manitoba. Ainsi défilèrent sous nos yeux: La Vérendrye et ses fils: les voyageurs échangeant leurs fourrures avec les sauvages; Mlle Nolin, première institutrice de la Rivière-Rouge et sa classe; Riel arrêtant le gouverneur McDougall à la fameuse Barrière de St-Norbert; Mgr Langevin et un groupe d'enfants protestant contre les signataires de la loi inique de 1890; enfin, la journée mémorable de 1916, alors que dans le vieux collège de Saint-Boniface, les délégués de toutes les paroisses fondèrent l'Association d'Education.

M. le Président et M. le Curé nous dirent alors quelques mots substantiels et bien sentis et cette séance patriotique se termina par l'"O Canada".

LEONNE

Anniversaire



M. Frédéric Létourneau, de Saint-Eustache, Man., qui va fêter le 10 avril son 85e anniversaire de naissance. Il a 10 enfants vivants, 63 petits-enfants et 52 arrière petits-enfants. Arrivé au Manitoba en 1878, il demeure à Saint-Eustache depuis 1888.

SAINT-LAURENT

Le premier avril dernier, mourait à l'hôpital Général de Winnipeg, Antoine-Joseph Boyer, âgé de 19 ans seulement. Il avait été assisté en ces derniers moments par le R. P. Paul Dussault, vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur, à Winnipeg. Ses parents étaient aussi présents quand il expira, en d'excellents sentiments de foi et d'abandon à la volonté de Dieu. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Laurent, sa paroisse natale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par le R. P. Curé.

Nous offrons nos sentiments de syympathie à ses parents, à ses quatre frères et à sa soeur.

* * *

C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons que Mme Célestin Guiboche revient à la vie, et même à la santé, grâce à l'assistance de la petite Thérèse de l'Enfant Jésus, à laquelle elle a fait plusieurs neuvaines. Le médecin qui la soignait avait perdu tout espoir de la guérir. Elle avait même reçu les derniers sacrements, quand elle commença ses prières à sainte Thérèse. Cette grande sainte semble avoir fait exaucer ses prières, puisque nous croyons qu'avant Pâques elle pourra quitter le lit, où elle a été clouée pendant tout le carême.

Depuis que la pêche est terminée, la salle du Cercle paroissial est éclairée tous les soirs jusqu'à 10 h. 30. Ah! ce n'est pas pour des prunes: on y joue et on y rit de bon coeur. Le billard surtout a des amateurs acharnés. Henri Coutu pense être bon tireur; mais Octave Guiboche et Louis Calvez font leur possible pour lui prouver qu'il n'est pas le meilleur. De temps en temps François Boudreault, par ses coups formidables, fait rentrer à la fois trois et même quatre boules dans les poches: il épouvante presque tous ses concurrents. Mais ils reviennent vite de leur stupeur quand ils le voient mal calculer ses angles et envoyer la boule à côté du trou.

Pendant ce temps, d'autres joueurs s'adonnent au Ping Pong, aux cartes, ou d'autres jeux intéressants. Après de pareilles soirées, la rate est dilatée, la digestion est faite, et on se couche le coeur content.

* * *

Nous avons la joie d'annoncer que deux petites filles sont venues dernièrement augmenter notre population: l'une chez Ambroise McKay, sous le nom de Marie-Régina-Elisabeth; et l'autre chez Jean-Baptiste Richard. Cette dernière a reçu les noms de Marie-Dorothée-Edna. Félicitations aux parents; et longue vie aux deux jeunes poupées.

SASKATCHEWAN

WEYBURN

Les pionniers de l'endroit disparaissent rapidement. Le 31 mars a eu lieu l'enterrement de M. Charles Biguet, mort le 27 à 10 h. du soir.

Charles Biguet, né à Amplepuis, près de Lyon, France, en 1879, émigra en compagnie des Pères de la Salette, travailla à leur service deux ans aux Etats-Unis et deux ans au Canada, au lieu appelé Alma qui, à l'arrivée du chemin de fer, fut remplacé par le village de Forget. De là, Charles vint à Weyburn en 1901, alors que cette place n'était qu'un petit village. Il y a encore ici des gens qui l'ont connu à cette époque comme contremaître de section. Il prit une terre à quatre milles à l'ouest de Weyburn, qu'il revendit et revint se fixer à Weyburn en 1910.

Charles Biguet fut tour à tour ouvrier, gardien, aide-mécanicien, charpentier. Il était doué merveilleusement pour s'adapter avec succès à tout, suivant la nécessité des temps. Il était même inventif.

Le juge Wilson, arrivé à Weyburn, le prit à son service pour le chauffage, la menuiserie, le jardinage: toute la famille aimait "Charley" et, regrettant de le perdre, lui a montré beaucoup d'intérêt et de sympathie.

Charley a succombé à un cancer de l'estomac. Trois mois de souffrance supportée avec espoir, puis avec résignation. A la fin de février on le monta à l'hôpital où il déclina rapidement et mourut en excellent chrétien.

Ses funérailles ont eu lieu le 30 mars, par un froid de -30° augmenté d'une poudrerie terrible.

Le R. P. Majka officiait et le R. P. Fortier dirigeait le choeur.

Charles n'a pas de parenté dans ce pays seulement des neveux en France; mais ici tous ses voisins étaient ses amis et lui souhaitent un adieu qui veut dire repos et bonheur éternel.

La quantité de blé canadien en entrepôts pour la semaine finissant le 28 février 1936 accuse une diminution de 17,944,440 boisseaux sur le chiffre de la période correspondante de 1935.

LE CHANGE

7 avril

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens: Etats-Unis 7/16 p.c. prime.

Franc français	0.0662
Livre anglaise	4.9729
Autriche	0.1891
Belgique	0.1701
Italie	0.0796
Allemagne	0.4049

LE MARCHE

7 avril

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$4.75—$5.25
Bons	$4.25—$4.50
Moyens	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$4.75—$5.50
Bons	$4.25—$4.75
Moyens	$3.50—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.25
Génisses—	
De choix	$4.25—$4.50
Bonnes	$3.50—4.00
Moyennes	$3.00—$3.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Veaux engraissés—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$5.00—$5.50
Boyens	$4.00—$4.50
Vaches	
Bonnes	$3.00—$3.25
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Taureaux—	
Bons	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$4.25
Ordinaires	$2.00—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.00
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.50—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.75
Légers et maigres	$6.75—$7.00
Très pesants	$8.25—$8.50
Truies No 1	$6.75
Truies No. 2	$6.75
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$3.50—$4.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$7.50—$8.00
Bons pesants	$6.50—$7.50
Ordinaires	$4.50—$5.50
Béliers	$6.00—$6.50
Moutons—	
Bons pesants	$1.75—$2.00
Bons poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.25—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg	.22
Crème—	
Table	.20
Spécial	.18
No 1	.16
No 2	.13
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grades A, gros, la douz	.14
Grade A moyens, la douz	.13
Grade B, la douz	.12
Grade C.	.10

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills:

Le sac de 98 livres $2.95

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 10 sous de plus.

Alimentation—

Prix de détail

Son. La tonne	$19.00
Moulée. La tonne	$19.00
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$3.20
Pommes de terre (F.O.B. Winnipeg)	
Gros — Pommes de terre nouvelles du Manitoba, Sacde 90 liv.	.75
Détail — Pommes de terre nouvelles, Sac de 90 liv.	.85

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1619, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. 93 457

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mars	30	31	avril 1	2	3	4
Nord No 1	81⅝	80⅝	80⅝	79	78	78
Nord No 2	79⅛	77⅞	78¼	76⅝	75⅝	75⅞
Nord No 3	74⅝	73⅝	74	72⅜	71⅜	71⅜
No 4	71½	70¼	70⅜	69⅛	68½	68⅜
No 5	63⅝	62⅝	63	61⅝	61	60⅞
No 6	53⅝	52⅝	52¾	51	50	49⅞
Fourrage	46⅝	45⅝	45¾	44	43	42⅞
Sur voie net	81	79¾	80⅛	78⅝	77⅝	77⅝
No 1 Durum	74⅞	73⅝	74	72¼	71¼	71⅛
No 2 Durum	70⅛	68⅞	69¼	67½	66½	66⅜
No 3 Durum	62⅝	61⅝	61⅜	60	59	58⅝
Inférieur Nord 1	80⅝	79⅜	79¾	78	77	77
Inférieur Nord 2	77⅛	75⅞	76¼	74⅝	73¾	73⅞
Inférieur Nord 3	72⅝	71⅝	72	70⅝	69⅝	69¾
Charbonneux 1	73⅝	72⅜	72¾	71	70	69⅞
Charbonneux 2	72⅝	71⅝	71¾	70	69	68⅞
Charbonneux 3	68⅝	67⅜	67⅝	66	65	64⅞
Rej. Nord 1	72⅝	71⅝	71⅝	70	69	68⅞
Rej. Nord 2	70⅝	69⅜	69⅝	68	67	66⅞
Rej. Nord 3	68⅝	67⅜	67⅝	66	65	64⅞
Printemps 1	73⅝	73⅜	73⅜	72	71	70⅞
Printemps 2	71⅝	71⅜	71⅜	70	69	68⅞
Printemps 3	68⅝	68⅜	68¾	67	66	65⅞
AVOINE						
C.W. No 2	33¾	33	31½	33⅝	33⅞	34
C.W. No 3	29¾	29	29½	29⅝	28⅞	29
Fourrage No 1	26½	25¾	26 ⅛	26⅛	25⅝	25¾
Fourrage No 2	24¼	23½	24	23⅞	23⅝	23½
Fourrage No3	22¼	21⅛	22	21⅞	21⅝	21½
Sur voie net	32⅛	31⅜	31⅞	31¾	31¼	31⅝
ORGE						
C.W. No 3	38⅝	37¾	37⅜	37½	37¼	37¼
C.W. No 4	37½	36½	36½	36¼	36¼	36¼
C.W. No 5	35½	34½	34⅛	34¼	34¼	34¼
C.W. No 6	34	33	33	32⅜	32½	32½
Sur voie net	38	37	37	36⅜	36⅝	36⅝
LIN						
C.W. No 1	154½	151	148	148½	148½	148⅞
C.W. No 2	150½	147	144	144½	144½	144⅞
C.W. No 3	140½	137	134	134½	134½	134⅞
C.W. No 4	131½	128	125	125½	125½	125⅞
Sur voie net	153½	150	147	147½	147⅝	148⅛
SEIGLE						
C.W. No 2	42½	41½	41⅝	40½	40⅝	40⅝
C.W. No 3	37⅞	36⅞	36⅝	35⅞	36⅝	37
C.W. 2 rej.	34⅞	34⅝	34¼	33⅝	34⅛	34½
C.W. No 4	34⅞	34⅝	34¼	33⅝	34⅛	34½
Ergot rej. X	33⅞	33⅝	33¼	32⅝	33⅛	33½
Sur voie net	41⅞	40⅞	40⅝	39⅞	39⅝	40⅛

OPTIONS—WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	82⅝	31⅝	81⅝	80	79	78⅞
Juillet	83½	82⅝A½	82⅝	81	80⅛	79⅞
Oct	84⅛	83	83⅛	81¼A⅜	80⅝	80⅝
AVOINE						
Mai	31⅝	31	31½	31⅝	30⅞	31
Juillet	31⅝	31⅜	31⅜	31⅝	31¼	31⅛
Oct.	31	30⅝	30⅝	30⅛	31	31⅛
ORGE						
Mai	39½	38½	88½	38¼	38	38
Juillet	39⅝	39	39	38⅝	38¼	38⅝A⅜
LIN						
Mai	155½	152	149	149½	149½	149⅞
Juillet	152⅝	149	146⅝	146⅞	147⅛	147¼A⅜
SEIGLE						
Mai	43⅜	42⅝	42¼	41⅝	41⅛	41⅛
Juillet	44½	43⅝	43¼	42⅝	42⅝	42½
Oct	46⅛	45	44⅞	44⅛	43⅝	44⅛

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

Coeurs Torturés

Xavier CHANTEBRUNE et Paul TERNOISE

(Suite)

NUMEROO 7

—C'est vous!... répéta-t-elle, hagarde et comme suffoquée. Vous n'avez donc pas reçu ma lettre.

—Pardon! répliqua-t-il avec fermeté. C'est justement parce que je l'ai reçue que je n'ai pas voulu attendre à dimanche pour venir vous trouver.

—Je vous avais prié, supplié de ne plus revenir! prononça-t-elle d'une voix brisée.

—Il m'était impossible de vous obéir dans de pareilles conjonctures, rétorqua le jeune homme en luttant contre sa propre émotion.

"Votre lettre, je l'ai lue et relue sans parvenir à la comprendre. N'ayant rien fait pour mériter un congé si brutal, j'ai, à tout le moins, droit à une explication, et je suis venu la chercher.

—Je vous avait conjuré de ne pas m'en demander, balbutia Jacqueline d'un ton de reproche.

Elle détournait les yeux afin de ne pas faiblir en regardant le visage trop aimé de son interlocuteur.

Il répondit, en appuyant sur les mots:

—J'en suis au regret, mais je me tiens obligé en conscience de savoir les raisons de votre conduite. La loyauté la plus élémentaire envers vous et envers moi-même m'interdit de me contenter d'une équivoque et de rester sur un malentendu.

La jeune fille se raidit avec un visible effort. Elle était pâle comme une morte, et ses lèvres tremblaient.

—Il n'y a pas de malentendu, hélas! proféra-t-elle avec un accent si douloureux que Christian en tressaillit jusqu'au fond de son être.

"Je n'ai agi qu'après mûre réflexion et sous la nécessité du plus impérieux devoir.

"Une fois encore, je vous supplie de ne pas m'en demander davantage: il m'est impossible de vous en dire plus.

—Mais c'est précisément ce que je ne puis accepter! protesta le jeune homme dans une révolte soudaine. Comment! Vous rompez nos fiançailles du jour au lendemain, vous me bannissez de votre présence, vous m'interdisez le seuil de votre maison, vous me brisez le coeur et vous ruinez d'un coup tous mes projets d'avenir... Et vous me refusez même l'aumône d'un mot de justification!...

"Le pire des malfaiteurs, on le traite avec plus d'égards! Quand on le condamne, on lui dit au moins pour quel crime et en vertu de quelle loi!...

—Oh! Christian, gémit-elle, bouleversée. C'est mal de me parler ainsi!...

Il riposta, sombrement:

—Et c'est plus mal encore de ne pas me parler du tout, et de m'ôter, de la sorte, toute possibilité de me défendre...

Jacqueline l'interrompit en agitant vivement la main, d'un geste de dénégation:

—Taisez-vous! haleta-t-elle. Vous n'avez pas à vous défendre... Je ne vous accuse pas, et je ne vous reproche rien...

—Vous me le jurez? insista-t-il, palpitant d'émoi, d'espérance presque, et le coeur allégé d'un terrible fardeau.

—Je vous le jure! articula-t-elle avec énergie.

—Alors, si vous n'avez aucun grief contre moi, pourquoi décidez-vous le malheur de toute ma vie?

Il demandait cela d'un ton si anxieux que la jeune fille leva enfin son regard vers lui, et que son visage se crispa sous l'effet d'une poignante douleur.

—Christian, fit-elle d'une voix basse et oppressée, vous avez tort de me martyriser ainsi, alors que vous ne pouvez pas douter de mon amour... ni de ma peine! ajouta-t-elle, tandis que deux larmes perlaient à ses longs cils soyeux qui mettaient comme un nimbe d'or autour de ses claires prunelles.

—Mais c'est vous qui nous suppliciez tous deux! s'exclama-t-il en se tordant les mains.

Jacqueline, écoutez-moi! Je vous adjure de revenir à la raison, à la logique... Puisque vous n'avez aucun reproche à m'adresser; puisque vous m'aimez encore et que, moi, je vous aimerai toujours, qu'est-ce qui peut s'opposer à une union que nous désirons, tous deux, d'un même coeur?

Elle refoula un sanglot qui lui montait à la gorge:

—Tout s'y oppose, hélas! soupira-t-elle, avec un haussement d'épaules navré. Comment pourrais-je accepter que vous me consacriez votre vie, alors que je ne suis plus maîtresse de la mienne, et que mon avenir ne m'appartient plus!...

—Oh! s'exclama Christian, effrayé.

Il se recula de deux pas et devint si pâle que Jacqueline fut sur lui, d'un bond.

—Non, non! cria-t-elle précipitamment. Ce n'est pas ce que vous pourriez croire. Je n'ai d'engagement moral qu'envers vous seul. Je n'en ai eu ni n'en aurai jamais d'autre. Vous resterez le seul que j'aie aimé sur terre. Cela, je le jure devant Dieu qui voit le fond de mon coeur!

Elle prononça cette dernière phrase avec un accent véritablement déchirant, et personne n'eût pu mettre en doute la sincérité d'une telle douleur, l'effroyable profondeur d'un tel martyre.

Christian en éprouva la sensation si nette et si aiguë qu'il se reprocha tout à coup d'avoir, par son égoïste insistance, causé un redoublement de torture à ce coeur en définitive aussi cruellement blessé que le sien.

D'un mouvement irrésistible, il saisit les mains de la jeune fille et, la regardant avec un mélange de crainte et de tendresse, de tristesse et de pitié, il demanda tout bas, d'un ton humble, qui implorait la confidence:

—Jacqueline, vous êtes malheureuse?...

Elle eut comme un tressaillement convulsif.

—Oh! oui, répondit-elle d'une voix profonde. Si malheureuse!... Ah! si vous saviez!...

—Je ne demande qu'à savoir! repartit le jeune homme avec feu. Et non par curiosité vaine, je vous le jure, mais pour pouvoir vous consoler et vous aider, s'il y a lieu... A deux on est plus fort pour supporter l'épreuve, et aussi — car peu de choses sont vraiment irréparables — pour trouver le remède, le moyen de réparer.

"Jacqueline, ne voulez-vous pas m'accorder cette marque d'affection, cette preuve de confiance?

Derechef elle détourna les yeux en étouffant un soupir désolé.

—Vous ne pouvez douter ni de l'une ni de l'autre, déclara-t-elle, et pas davantage de la reconnaissance que je vous ai de votre sollicitude.

"Je vous tiens pour le coeur le plus noble et le plus généreux qui soit au monde... Mais, hélas! je ne puis rien vous dire: je n'en ai pas le droit...

—Mais pourquoi? gémit-il, désespéré.

—Parce qu'il s'agit d'un secret qui ne m'appartient pas. C'est une question d'honneur, Christian... d'honneur... vous m'entendez?

A la gravité de son accent et au sérieux de son attitude, il comprit qu'elle resterait inflexible, et que ce serait la faire souffrir inutilement que de la questionner davantage.

Il dit simplement:

—Je crois tout ce que vous me dites, et je n'insiste pas. Je me ferais scrupule de vous extorquer un secret que vous ne croyez pas devoir me confier. En outre, je pense ne pas pouvoir vous donner une plus grande preuve d'amour et d'abnégation qu'en obéissant strictement à vos ordres, si durs qu'ils soient pour moi...

—Il faut vous y conformer! appuya-t-elle d'un ton mal affermi.

Soit! fit-il. Donc, je ne reparaîtrai pas ici sans y être appelé... Mais ne me permettrez-vous pas de vous écrire quelquefois?

Jacqueline secoua la tête:

—A quoi bon raviver ainsi notre peine? dit-elle. Le silence complet convient mieux aux grandes épreuves. Et nous nous sommes dit tout ce que nous avions à nous dire... Si vous ne pouvez m'oublier...

—Jamais! interjeta-t-il avec une énergie farouche.

—Alors, pensez à moi sans amertume et sans colère. Plaignez-moi, au contraire, doublement: de mon propre malheur, et d'avoir bien malgré moi, dû faire le vôtre.

—Je ne vous en veux pas! balbutia-t-il, éperdu. Je souhaite, au contraire, que tout ce que j'aurai à souffrir, Dieu daigne l'accepter et le reverser sur vous en bonheur.

—C'est exactement le voeu que je formulais de mon côté! fit Jacqueline, impressionnée au plus haut point par ce mystérieux phénomène de sympathie qui maintenait à l'unisson les âmes de deux êtres irréparablement voués à la séparation.

—Alors, dit Christian en relevant son front qu'illuminait une nouvelle espérance, il est impossible que Dieu ne nous prenne pas en pitié.

"Je vous quitte Jacqueline, puisqu'il le faut. Mais, ce n'est pas adieu que je vous dis, c'est seulement au revoir. Et, j'ose croire: à bientôt! Oh! ne me défendez pas d'espérer qu'un jour...

—Peut-être un jour!... fit-elle.

—Un jour! répéta-t-il avec ferveur.

XI

LE COMBLE DE LA DOULEUR HUMAINE

—Oui, la vie est courte, se disait Jacqueline; mais combien longue encore, lorsqu'il faut la cheminer seul, avec le doube fardeau d'un devoir écrasant et de regrets inextinguibles!...

Christian venait de quitter le salon. Il n'y reparaîtrait plus. La porte refermée, celui qui avait été son fiancé était à tout jamais perdu, le doux rêve mort, l'avenir endeuillé irrémissiblement!...

Et la pauvre Jacqueline s'en rendait compte, l'éprouvait cruellement au plus intime de son âme. Elle qui avait produit un effort quasi surhumain pour consommer jusqu'au bout le sacrifice consenti, pour vider jusqu'à la lie le calice accepté, elle sentait, à présent qu'elle se retrouvait seule, son courage l'abandonner et ses énergies se dissoudre.

—C'est fini! Fini!... Fini!... baga-
—C'est fini! Fini!... Fini!... bégadeux mains à ses tempes battantes et brûlantes de fièvre.

Oui, c'était fini. Tout était fini! Mais pas seulement l'heure douloureuse de la suprême épreuve; les espoirs bercés, les rêves caressés, l'avenir radieux, le bonheur entrevu, tout cela était mort, dispersé, volatilisé, fini!...

C'est par de telles déceptions, par de secousses pareilles que les coeurs les mieux trempés s'usent avant l'âge, et cessent de battre avant le terme normal.

Haletante, épuisée de lassitude et de chagrin, la tête lourde, les oreilles bourdonnantes et les yeux brouillés de pleurs, Jacqueline, en chancelant, se laissa retomber dans son fauteuil.

Et certes, en ce moment de détresse suprême, elle eût été tentée de demander à Dieu la mort immédiate, comme une délivrance méritée, si elle n'avait eu une conception si haute et si claire de ses devoirs.

Elle se dit:

—Je dois vivre pour mon frère qu'il faut sauver et pour ma tante qu'il faut consoler, soutenir et soigner dans ses vieux jours.

Et elle suppliait le ciel de lui donner la force nécessaire pour accomplir jusqu'au bout cette double tâche.

Car, à elle-même, elle ne voulait plus penser, considérant que, sur le passé, désormais enseveli, l'avenir venait lui-même de s'éteindre.

Les coudes aux genoux et le front dans ses mains, elle donna libre cours aux pleurs dont son coeur meurtri débordait.

Et elle pleurait ainsi, la malheureuse enfant, elle pleurait sans bruit, à chaudes larmes, le corps secoué de spasmes convulsifs, lorsque la porte du salon se rouvrit brusquement pour livrer passage à Paul Daubry.

Voyant sa soeur ainsi prostrée et sanglotante, le jeune homme eut un cri d'effroi.

—Jacqueline!... Qu'arrive-t-il

Il courut à elle, s'agenouilla devant le fauteuil, et, écartant les mains de la jeune fille, pour lui découvrir le visage:

—Jacqueline, tu pleures!... Qu'as-tu donc ma soeurette?

Et pris d'une soudaine inquiétude, il demanda, d'une voix altérée:

—C'est encore à cause de moi que tu te fais du chagrin, je parie?...

Elle le regarda d'un air de pitié charitable et, secouant négativement sa belle tête éplorée:

—Non Paul, répondit-elle d'une voix entrecoupée. Ce n'est pas à cause de toi que je pleure... Ce n'est pas ta faute, en vérité...

Un soupçon subit traversa l'esprit de Paul Daubry, et son front se creusa d'un pli soucieux.

—Alors, questionna-t-il, quel tracas nouveau peut te mettre dans un tel état?

"Voyons, Jacqueline, sois franche. Ne cache rien à ton malheureux frère aîné... Tout à l'heure, en venant de la gare, j'ai reconnu de loin Christian Sauvert qui s'en allait d'un pas rapide, l'air triste et absorbé. Or, j'ai eu l'impression qu'il devait sortir d'ici... Me suis-je tromper, petite soeur?

—Non, avoua-t-elle avec effort, tu ne t'es pas trompé, Paul.

—Alors, insista-t-il, perplexe, et anxieux à la fois, alors, c'est à cause de ton fiancé que tu te désoles?...

La jeune fille se raidit et ses doigts crispés griffèrent les bras du fauteuil. Elle articula péniblement, d'une voix morte:

—Christian Sauvert n'est plus mon fiancé.

Du coup, Paul bondit sur ses pieds, la figure bouleversée.

—Il n'est plus ton fiancé! répéta-t-il, n'en pouvant croire ses oreilles. Il est venu t'annoncer qu'il te rendait ta parole et reprenait la sienne? Mais à quel propos, ce revirement inopiné?... Ah! je suis bien sûr que c'est à cause de moi...

Jacqueline, à son tour se dressa, blême et tremblante d'émotion.

—Tu te trompes, Paul! cria-t-elle. Ce n'est pas cela, je te le jure! Christian ne m'a pas soufflé mot de toi et il ignore tout ce qui te préoccupe.

"C'est moi qui lui avais écrit pour le dégager de ses promesses et lui rendre sa liberté. N'y comprenant rien, il est accouru ici pour solliciter une explication. Je n'ai pu que lui dire que j'étais obligée de renoncer à lui et que je lui demandais en grâce de ne plus revenir et de tâcher de m'oublier...

Elle s'arrêta, hors d'haleine, et se mordit les lèvres pour mieux contenir les sanglots qui lui enflaient la gorge.

Paul Daubry poussa une sorte de rugissement.

—Mais c'est insensé! s'écriait-il avec violence. Tu as rompu avec ton fiancé, toi qui l'aimais à l'adoration!... Et sous quels prétextes, je te prie? Car tu n'avais certainement aucune raison sérieuse. Christian est un garçon accompli, honnête, loyal, bien élevé, intelligent, de grande valeur et de grand avenir. C'était le fiancé idéal, et tu ne pouvais rêver mieux pour mari...

—Je le sais bien, hélas! Je ne le sais que trop! coupa Jacqueline d'une voix étranglée.

—Tu le sais? riposta l'autre qui contenait mal son indignation. Et le sachant, tu as...

Puis, devinant tout, dans un éclair:

—Ah! tu ne diras plus que ce n'est pas à cause de moi! Tu as pu le lui dissimuler, à lui; mais, à moi, oserais-tu le nier...

—Paul! implora la jeune fille, en tendant vers lui ses mains jointes. Ne m'accable pas, je t'en supplie! J'ai agi suivant ma conscience; j'ai fait ce que mon devoir me dictait...

—Ton devoir! gronda Paul Daubry dans un rauque sanglot. Tu appelles cela ton devoir!... Tu as sacrifié ton amour et ton avenir, tu as brisé le coeur et la vie de ce noble garçon... Et tout cela à cause de moi!...

Puis, avec un sourd gémissement:

—Ah! J'avais eu l'intuition que ma faute ferait des victimes innocentes, et que ma dette serait trop chèrement payée par les autres!... Mais je n'aurais jamais cru que ce fût à un tel prix... Deux existences dévastées! J'aurai été ton bourreau et celui de Christian!... Oh! combien je suis puni, et quelle cruauté dans le châtiment!...

Et fondant brusquement en pleurs, il bégaya d'une voix brisée de douleur:

—N'était-ce donc pas assez que je fusse renié par ma fiancée, sans que tes fiançailles à toi fussent rompues!

—Paul!... O mon pauvre Paul!... Est-ce possible

(A suivre)

Un conseil d'ami

M. Mathias Chistensen, Atlantic, Iowa, écrit: "Pendant trois ans j'ai souffert de troubles urinaires. J'avais employé différents remèdes sans obtenir de résultats. Un ami me conseilla alors de prendre du Novoro du Dr Pierre. J'en pris six bouteilles en trois mois et depuis ce temps-là ma condition s'est grandement améliorée." Le Novoro du Dr Pierre tonifie l'estomac, agit sur les intestins, augmente le flux urinaire et élimine du système les matières impures. Le Novoro ne se vend pas dans les pharmacies. On peut seulement l'obtenir des agents locaux. Pour renseignements écrire à Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Le danger des sauterelles a beaucoup diminué

A en juger par les prévisions actuelles, basées sur les renseignements reçus par le Service des insectes de grande culture et de jardin, de la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, les sauterelles constitueront un danger beaucoup moins sérieux cette année dans l'Ouest du Canada qu'elles n'ont fait en 1935, 1934 et 1933.

Au Manitoba, on prévoit que l'invasion sera en général peu considérable, grâce à la destruction des sauterelles sur une grande échelle l'année dernière, et les autorités provinciales ne jugent pas qu'il est nécessaire de conduire une campagne organisée en 1936, mais elles seront prêtes cependant à s'occuper des concentrations locales. L'étendue cultivée que l'on considère comme menacée d'invasion dans la province est d'environ 1,000,000 d'acres cette année contre 3,500,000 acres en 1933. Il n'y a pas de régions très gravement infestées et seulement 28,000 acres qui sont exposés à une forte invasion, dans la vallée de la Rivière-Rouge et dans le coin le plus reculé vers le sud-ouest de la province. En 1935, sur les 3,500,000 acres de récoltes infestés, 1,900,000 acres étaient classés comme gravement infestés et 1,300,000 acres comme très gravement infestés.

En Saskatchewan, l'invasion peut être sérieuse cette année dans certaines localités, mais beaucoup moins que l'année dernière. L'étendue totale infestée en 1936 est estimée à environ 10,000,000 d'acres en culture contre 16,000,000 d'acres en 1935. On compte sur une réduction semblable dans les régions menacées — de 5,700,000 acres à 900,000 acres. L'étendue que l'on peut classée comme exposée à une grave invasion est tombée à 47,000 acres, contre 950,000 acres l'année dernière. On prévoit de légères invasions un peu partout, mais les plus graves seront dans le nord-ouest et le sud de la Saskatchewan, et dans certaines régions du centre et du sud.

On signale également un amoindrissement des invasions dans l'Alberta, quoique l'étendue envahie sera à peu près semblable à celle de 1935, la diminution est de cinq à quatre millions d'acres cultivés. La diminution dans les régions gravement menacées est de 13,000,000 d'acres en 1935 à 450,000 d'acres en 1936, tandis que la réduction dans la catégorie très gravement menacée est de 13,000,000 d'acres à 140,000 acres cette année.

L'étendue menacée est une bande de territoire d'environ 70 milles de large partant de la frontière internationale et se dirigeant vers le nord, bordée à l'ouest par le pied des montagnes jusqu'au delà de Calgary, puis se tournant vers l'est jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.

Le traitement de la semence prévient les maladies

Bien des variétés de blé, d'avoine et d'orge, et parmi les meilleures, sont sujettes aux maladies charbonneuses, et tant que ces variétés n'auront pas été remplacées par des espèces résistantes à ces maladies, nous serons obligés de soumettre la semence régulièrement à un traitement soigneux; c'est là le seul moyen de la protéger. On considère généralement que l'absence des maladies portées sur la semence, comme le charbon, est l'un des avantages importants que présente la semence enregistrée et certifiée, et les acheteurs de cette semence, se fiant à cette qualité, la sèment souvent sans aucun traitement. Et, cependant, le Laboratoire fédéral de recherches sur la rouille, à Winnipeg, nous dit qu'il suffit d'une trace de charbon dans la semence de la meilleure qualité pour produire une récolte charbonneuse, lorsque les conditions sont favorables à la propagation de cette maladie. Il est particulièrement important que toutes les semences enregistrées ou certifiées soient indemnes du charbon. L'élimination du charbon empêche la contagion de cette maladie dans les nouvelles variétés et aide à améliorer le rendement et la qualité des récoltes commerciales.

Le traitement du blé, de l'avoine et de l'orge a été grandement simplifié par l'introduction récente de poussières organiques de mercure comme le nouveau Ceresan amélioré (New Improved Ceresan). Cette poussière, appliquée à la semence à raison de ½ once par boisseau, enraye ou prévient le charbon de l'avoine, le charbon vêtu de l'orge, et la carie du blé. Elle améliore également la faculté germinative de la semence. On fait actuellement l'essai d'autres poussières organiques de mercure offertes en vente au Canada. Le blé peut aussi être traité avec une poussière de carbonate de cuivre (2 onces par boisseau) pour prévenir la carie, mais cette poussière ne doit pas être employée pour le grain qui a une balle grossière, comme l'avoine et l'orge. Le sulfate de cuivre, généralement connu sous le nom de couperose bleue, peut causer de grands dommages à la semence et ne doit pas être employé pour le traitement du grain.

La solution de formaline (une livre de formaline pour trente gallons d'eau) a été longtemps employée pour le charbon de l'avoine, le charbon vêtu de l'orge et la carie du blé. Ce traitement bien appliqué est très efficace, mais il peut affaiblir la faculté germinative de la semence, spécialement celle du blé, et ainsi réduire le rendement.

Pour plus amples renseignements sur le traitement de la semence, s'adresser au Laboratoire de recherches sur la rouille, à Winnipeg, Manitoba.

La détermination du sexe des poussins

Un expert japonais dans la détermination du sexe des poussins, M. S. Yamamoto, est arrivé à Montréal la semaine dernière.

L'an passé, on s'en souvient, un professeur venu également du Japon, M. S. Suzuki, inaugurait dans nos couvoirs coopératifs la pratique d'une science non moins curieuse que réelle: la détermination du sexe chez les poussins d'un jour. A prime abord, nos aviculteurs virent d'un oeil plutôt sceptique ce "démariage" que faisait un expert étranger de nos oisillons mâles et femelles. Mais le temps donna raison à M. Suzuki; sur 75,000 poussins inspectés l'an dernier, on admet aujourd'hui qu'il y eut succès dans 99% des cas.

A l'aide de cette pratique, il nous est maintenant loisible d'orienter le poussin vers une production donnée dans un plus court laps de temps; dès sa sortie de l'écale, si l'on peut dire, on préparera la poulette à une ponte hâtive et abondante; des aliments et des soins spéciaux forceront, par ailleurs, le coquelet à faire de la chair afin qu'il soit prêt à la vente quand la demande est encore bonne.

Poules couveuses et insecticides

L'onguent bleu que l'on frotte en petite quantité autour de l'anus et sous les ailes, est l'un des moyens employés pour débarrasser les poules de leurs poux, mais il faut bien se garder de l'employer sur les poules couveuses, nous dit l'Aviculteur du Dominion dans son rapport, parce que les oeufs n'écloraient pas: il suffit en effet qu'une petite quantité d'onguent souille la coquille de l'oeuf pour que le poussin en cours de formation s'empoisonne.

Le Service de l'Aviculture des Fermes expérimentales fédérales a conduit des expériences pour voir si le traitement des poules à l'onguent bleu pendant la saison d'accouplement exerce quelque effet sur l'aptitude à l'éclosion des oeufs couvés dans un incubateur. Les résultats indiquent qu'il est possible que l'aptitude à l'éclosion soit affectée parce que l'onguent peut se répandre sur les oeufs juste après la ponte, affectant jusqu'à un certain point l'aptitude à l'éclosion; les volailles ne devraient donc jamais être traitées à l'onguent bleu au moins pendant la saison d'accouplement, ou un mois avant cette saison.

Celui qui avait tenté de tuer Bazaine

PARIS — Louis Hillairaut est mort à La Rochelle, à 86 ans.

Il avait beaucoup fait parler de lui en son temps.

Quelques années après la guerre de 1870, alors qu'il exerçait la profession de voyageur de commerce il était allé en Espagne, où l'ex-maréchal Bazaine s'était réfugié, et avait tenté de l'assassiner pour le châtier de sa conduite peu héroïque devant l'ennemi.

A la suite de cet attentat manqué Hillairaut avait été condamné. Il purgeait une très longue peine d'emprisonnement lorsqu'un jour au moment de l'alliance franco-russe, un grand-duc de Russie, ayant visité la prison où il était détenu demanda et obtint sa grâce.

AU SACRE-COEUR

Parties de cartes

La deuxième série de parties de cartes s'est terminée d'une façon splendide dimanche soir dernier. La partie de dimanche dernier était organisée par Mme Jean-Baptiste Lauzon. Et ce fut un véritable succès. D'ailleurs toute la série avait été assez bien suivie et le couronnement de toutes nos parties de cartes de l'année ne pouvait pas être mieux réussi.

Grâce au dévouement et au savoir-faire de nos inlassables organisatrices, sous la présidence de Mme O. Roy, la paroisse a vu ses recettes augmentées considérablement par ces moyens extraordinaires. L'esprit paroissial a toujours été au sacrifice et au dévouement et cette année encore plus que d'habitude peut-être, puisque nos paroissiens canadiens-français touchent du doigt plus que jamais les injustices dont ils ont à souffrir et d'autre part manifestent d'une façon non équivoque le vouloir irrévocable de vivre de leur vie française et catholique. Nous ne saurions trop remercier de tout coeur les dames qui ont travaillé et qui ont réussi à faire de nos soirées de dimanche un si beau succès. Merci spécial à Mme O. Roy qui a su conduire son affaire avec tant de dévouement et de brio et qui s'est tenue responsable pour les deux grandes séries de l'année. Merci de tout coeur aussi à Mme J.-B. Lauzon, qui a obtenu un si beau résultat dimanche soir dernier.

Les prix de la série ont été les suivants: 1er, M. Raoul Thibault, 1513; 2e, Mme O. Bourbonnais, 1501; 3e, M. J. Gagnon, 1500.

Les prix pour dimanche soir: Bridge, 1er, Mme L'Heureux; consolation, Mlle McNeil. Messieurs, 1er, M. J. Jira; consolation, M. Marcel Giguère. Whist, Messieurs, 1er M. Freeberg; 2e Mme Guichon, Dames, 1er Mlle Burnett; 2e Mme Gowan; 3e Mme Pearson.

(Par erreur nous avons perdu quelques noms de gagnants; et nous prions les intéressés de bien vouloir nous pardonner).

Prix d'entrée: M. D. Rousseau.

Tirages: M. Mousseau, R. P. D. Jubinville, O.M.I., Mlle Jeannine Bruyère, Mme O. Roy.

Un grand merci à tous nos amis et bienfaiteurs qui nous ont aidés durant cette série de parties de cartes.

VANCOUVER — Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, a été invité à faire la dédicace de deux "totems" dans le parc Stanley, au cours des fêtes du cinquantenaire de la ville cet été.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER — Belle suite privée complète, moderne, dans résidense, loyer raisonnable. Mme Daoust, 506, rue Saint-Jean-Baptiste. Téléphone 201 447.

Trèfle d'odeur, no 55-2589, qualité no 1, germination 97%. $2.75 les 100 livres, sac inclus. Fontaine et Frères, Sainte-Agathe, Man. P48

Luzerne pressée et non pressée à vendre. S'adresser à M. Joseph Champagne, Saint-Norbert, Man. P48

A louer: six logis bon marché, réparés à neuf, coin de l'avenue Taché et de la rue Dumoulin, Saint-Boniface; garage contenant 25 autos, No 698, avenue Taché; 8 acres de terre avec maison de 7 chambres, électricité, grande étable, poulailler, remise pour voitures, bon puits avec pompe, le tout clôturé et prêt pour la culture, au coin de Logan St. et Rosser Road.— S'adresser à J.-B. Lauzon, 339, avenue William, Winnipeg, tél. 25 683.

GRAND OPERA SAN CARLO

Cette fameuse troupe sera à l'Auditorium de Winnipeg la semaine prochaine

La troupe de Grand Opéra San Carlo revient à Winnipeg après à peine deux ans d'absence et chantera à l'Auditorium, pendant la semaine de Pâques, du 13 au 18 avril, grâce aux arrangements faits avec notre impressario bien connu, M. Fred. M. Gee.

Voici le répertoire de la semaine: lundi 13 avril, Madame Butterfly; mardi 14 avril, Aïda; matinée de mercredi 15 avril, Martha; soir, Carmen; jeudi 16 avril, Tannhauser; vendredi 17 avril, Rigoletto; matinée de samedi 18 avril, La Bohème; soir, Il Trovatore.

En plus des artistes favoris de la dernière saison d'opéra, des étoiles nouvelles sont à l'affiche: Lucille Meusel, soprano coloratura; Lyabu Sendorowna, fameuse contralto russo-juive; Rolf Gerard, ténor et Pasquale Ferrara, ténor.

C'est grâce à l'esprit d'entreprise et à l'envergure de Fortune Gallo, le fameux impressario de la Troupe d'opéra San Carlo, que le vaste public canadien et américain peut entendre du Grand Opéra de premier choix à des prix s'échelonnant de $1.65 à 55 sous. Il y a 25 ans, M. Gallo sentit l'impérieuse nécessité d'une organisation stable et vraiment artistique qui répondrait aux aspirations musicales du public. C'est de cette pensée qu'est née la Troupe d'opéra San Carlo, la plus vaste organisation de tournée d'opéra du monde entier, la seule troupe du genre qui soit permanente et ait du succès aux Etats-Unis.

On peut retenir ses billets par la poste en s'adressant à M. Fred. M. Gee, Winnipeg Piano Co., Winnipeg.

Une causerie en français le lundi de Pâques au CKY

M. le professeur Meredith Jones, qui a fait une étude spéciale de la littérature française du moyen âge, donnera une causerie sur les "Troubadours", le lundi de Pâques, au poste CKY, à midi et demi, dans les séries des conférences de l'Université.

M. Meredith Jones parlera en français.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Assemblée régulière jeudi le dix.

* * *

Notre confrère l'abbé MacDougall est retourné à Saint-Georges après un séjour à l'hôpital de Saint-Boniface.

* * *

Les membres devront faire leur part de l'adoration nocturne du jeudi saint, tant à Saint-Boniface qu'au Sacré-Coeur de Winnipeg. La liste sera affichée. On peut savoir l'heure attribuée à chacun en s'adressant pour Saint-Boniface à Roméo Pelletier et pour Winnipeg à J.-A. Hébert.

* * *

Gagnants du Grand Concours de Bridge

MM. Fourneaux et Dufault, Léger et Brown, Blanchard et Talbot, Jarjour et Fimbow, Dufresne et Chouinard, Gagnon et Raymond, Drs Picard et Benoit.

Gagnants du concours de consolation

MM. Mousseau et Mondor, Millette et Desjardins, Donahue et Redding, Côté et Marcoux, Mathieu et Roy, Beaubien et Dussault.

LONDRES— Le couronnement de Sa Majesté Edouard VIII aura lieu en mai 1937. Le fait a été annoncé officiellement à la Chambre des Communes par le premier ministre Stanley Baldwin. Les précisions quant aux cérémonies et autres détails seront données dans le plus bref délai possible.

Bianca Saroya



Soprano prima-donna, qui chantera avec la Troupe de Grand Opéra San Carlo, à l'Auditorium de Winnipeg, dans la semaine commençant le 13 avril.

POUR LES PAUVRES

Les Franciscaines Missionnaires de Marie, 139, rue Jarvis, Winnipeg, ont mis, depuis deux ans, à la disposition du Cercle Sainte-Famille des Mères chrétiennes, leur salle, pour les assemblées hebdomadaires qui s'y tiennent régulièrement. Ces religieuses elles-mêmes les président, enseignant aux pauvres mères de famille, à tailler, à coudre, à refaire le linge usagé; elles les visitent même à domicile pour les encourager, les aider, les consoler.

Le Comité chargé de seconder ces efforts charitables, devant les demandes multipliées des pauvres, prend encore une fois la liberté de faire appel aux bons amis du Couvent, espérant qu'au "moment du grand ménage du printemps", ils veuillent bien se souvenir de nos familles pauvres et mettre de côté les quelques articles de linge usagé ou autre, dont ils ne se serviront plus. Nous pourrons envoyer chercher les paquets qui nous sont destinés.

Il arrive aussi parfois, qu'à la campagne, chez les cultivateurs, on ait des légumes en surplus. En toute saison une aumône en nature sera reçue avec la plus vive reconnaissance, et ce service "aux pauvres du bon Dieu" sera certainement béni du ciel.

Les Mères chrétiennes du Cercle Sainte-Famille
Mary ORLINSKI, prés.
Beatrice M. Brown, sec.
Téléphones 51 619 ou 59 564

Votre abonnement est-il à la veille d'expirer? Hâtez-vous de le renouveler.

St. John Ambulance Association

La St. John Ambulance Association annonce ses derniers Cours de Premiers Secours aux blessés et de Soins des malades à la maison avant la fin de la saison. Un Cours de Secours aux blessés pour dames se donne tous les mardis soirs et un Cours de Soins des malades à la maison pour dames tous les jeudis soirs, à 7 h. 45. Une classe de Premiers Secours pour hommes se poursuit actuellement tous les vendredis soirs.

On enseigne à ces cours des méthodes de secours aux noyés. Les salles de conférences de la St. John Ambulance se trouvent angle des rues Sherbrooke et Portage; les démonstrations de sauvetage se donnent à la piscine publique de la rue Sherbrooke. Les cours commençant cette semaine se termineront à la fin de mai.

OTTAWA — Les Chemins de fer nationaux seront dorénavant administrés par une commission de sept membres. Le ministre des Chemins de fer, M. Howe, a déposé et fait voter en première lecture un bill en conséquence. A l'heure qu'il est, le réseau ferroviaire de l'Etat dépend de trois régisseurs.

MILAN—Le Popolo d'Italia, journal de Mussolini, réaffirme que l'Italie respectera les droits britanniques relatifs au lac Tana et au Nil Bleu.

Décès

Fréchette, Mme Rose-Anna, décédée à 496, rue Aulneau, Saint-Boniface, le 1er avril, à l'âge de 68 ans.

Boyer, Toney, de Saint-Laurent, décédé le 1er avril, à l'Hôpital Général de Winnipeg, à l'âge de 17 ans. Service et sépulture à Saint-Laurent.

Bossche, Rita Vanden, enfant de M. et Mme Maurice V. Bossche, de Bruxelles, Man., décédé le 31 mars, au Children's Hospital, à l'âge de 19 jours.

Vernière, Rémi, fils de M. et Mme Auguste Vernière, Swan Lake, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface le 4 avril, à l'âge de 26 ans. Service et sépulture à Swan Lake.

Une jeune fille qui dort depuis quatre ans

CHICAGO— Patricia Maguire, "la belle dormeuse" qui ne connait rien de l'enlèvement du fils du colonel Lindbergh non plus que du conflit italo-éthiopien, vient de célébrer son 31e anniversaire.

Sa mère, Mme Peter Miley, qui habite Oak Park, s'est penchée sur le lit de sa fille en lui disant: "Bonne fête, Pat", mais n'a reçu aucune réponse. Mlle Maguire sommeille depuis le 14 février 1932 et les médecins ne savent à quoi attribuer cette maladie.

MONTREAL — La Société Historique de Montréal a décerné sa médaille annuelle à M. Edmond-Z. Massicotte, archiviste, pour l'ensemble de ses oeuvres d'histoire.